

## Bilan et perspectives d'une recherche sur les terroirs africains et malgaches (1962-1969)

Les articles rassemblés dans ce numéro des *Études rurales* s'inscrivent dans le cadre d'une recherche organisée, qui se poursuit depuis plusieurs années. En quelques pages, nous voudrions en donner au lecteur les lignes directrices et le mettre au courant des problèmes de tous ordres que cette recherche soulève. Ce sera en même temps l'occasion de faire le point des travaux entrepris, au nom et à l'intention de tous ceux qui ont apporté leur contribution à cette entreprise.

Sous le titre « Pour un atlas des terroirs africains » paraissait, il y a six ans, dans la revue *L'Homme* (Sautter et Péliissier 1964)<sup>1</sup>, un court texte où nous cherchions à poser les bases d'une étude systématique des structures agraires en Afrique. Le mot « terroirs » impliquait deux choses, dans l'esprit des auteurs. Tout d'abord, l'accent mis sur les structures agraires et en premier lieu sur les structures visibles, inscrites sur le sol, repérables à travers une étude soigneuse du paysage rural. Nous n'avons été ni les premiers ni les seuls à nous y intéresser. La liste est longue de ceux qui, géographes, ethnologues ou agronomes, ont enrichi depuis la dernière guerre, rien que pour l'Afrique dite francophone, la connaissance des problèmes ruraux. Bornons-nous à citer, parmi les précurseurs, le nom de Jacques Richard-Molard (1944 et 1951). Mais les missions photographiques aériennes, disponibles en grand nombre à partir de la fin des années 1950, ont fait éclater à la fois l'extrême richesse des types agraires au sud du Sahara et le caractère embryonnaire de leur exploration scientifique, s'agissant d'un continent aussi vaste. Un champ aussi largement ouvert, aussi prometteur, et dont le simple inventaire restait à faire : comment ne pas chercher à combler une partie du vide ? Personne ne devait être de trop.

Mais en même temps qu'un thème général de recherches, l'accent

1. Les références mises entre parenthèses renvoient à la Bibliographie (pp. 525-530).

mis sur le mot « terroirs » impliquait l'insatisfaction profonde des signataires en présence de trop d'études superficielles parce que très extensives ou purement descriptives. Entre l'enquête passe-partout, d'une part, et les dix années de recherche menant à une thèse d'État, d'autre part, il devait y avoir place pour des travaux limités mais approfondis. Ce qui menait tout droit à des études monographiques de « terroirs ». Opérer à l'échelle de la cellule agraire de base ouvrait en effet toute une série de possibilités. Du point de vue cartographique, dans des pays généralement sans cadastre et sans enregistrement continu des faits agricoles, les petits espaces ont l'avantage de se prêter à un levé intégral et à l'établissement d'une fiche par parcelle. Sauf à disposer de l'énorme appareil des enquêtes par sondage, recueillir des chiffres d'une précision acceptable, établir des rapports numériques, croiser les données oblige également à se cantonner au niveau du village ou de la communauté rurale. La même contrainte, pesant sur l'étude du travail, se retrouve quand il s'agit, au-delà de la simple constatation du paysage ou de son interprétation immédiate, de pousser l'investigation en direction du milieu naturel et du contexte sociologique. Sous cet angle de vue, il faut noter combien le village ou la communauté rurale (souvent mais pas toujours confondus), point de rencontre naturel des intérêts du géographe et du sociologue (ou de l'ethnologue), se prêtent à une collaboration des deux disciplines. Plus bas, entre les microcosmes de la parenté ou des groupements institutionnalisés, et les subdivisions du terroir, les intérêts divergent. Au-dessus, les espaces géographiques de dimension régionale diffèrent très souvent, aussi bien par leur nature que par leur extension, des champs culturels ou sociaux.

C'est dans le cadre de l'École Pratique des Hautes Études que les premières recherches, selon la formule des études de terroirs, purent être organisées, à partir de 1962-63. Depuis cette date, à l'exception de l'année 1967-68, une mission d'un ou deux chercheurs, faisant le plus souvent équipe avec un sociologue guidé par Georges Balandier, put être envoyée tous les ans en Afrique, pour une durée variant de huit mois à plus de douze. La plus récente s'est déroulée au Rwanda, d'octobre 1968 à octobre 1969 ; elle a été financée, pour la première fois, dans le cadre du Laboratoire d'Études sociologiques et géographiques africaines (E.P.H.E. et Paris-Sorbonne), par les crédits obtenus de la Commission de Géographie du C.N.R.S.

Des moyens de recherche bien plus importants furent mobilisés, un peu plus tard, à l'O.R.S.T.O.M. (Office de la Recherche scientifique et technique Outre-Mer), où la Section de Géographie, réorganisée et considérablement étoffée à partir de 1963, a inscrit, parmi ses thèmes de travail, les études de terroirs. Depuis cette date, plus de vingt monographies de terroirs ont été entreprises. Plus récemment, les mêmes méthodes devaient être transposées dans le domaine pastoral : Edmond Bernus achève l'étude d'un groupe touareg nigérien, suivi dans le cycle complexe de ses pérégrinations annuelles ; Henri Barral, celle d'une

mare du Sahel voltaïque, de l'humanité dont elle constitue le point d'attache, et d'une organisation de l'espace qui se différencie en fonction du milieu naturel et de la distance au point d'eau central.

Le moment est venu de dresser un bilan provisoire à la fois quant à la signification des travaux réalisés et à l'orientation à donner aux recherches à venir. Dans leur diversité, les textes qui suivent reflètent l'éventail des orientations personnelles et des tempéraments, aussi bien que la variété des structures et des problèmes agraires au sud du Sahara. Nous voudrions expliciter ici ce qui fait leur unité profonde, au-delà du choix initial d'une échelle de travail : un effort systématique tourné vers les méthodes les plus rapides et les plus efficaces ; une réflexion sur le sens même à donner à l'analyse et à l'interprétation des « terroirs ». Car les résultats obtenus, si encourageants soient-ils, ont peut-être moins de prix que la discussion permanente qui s'est instaurée entre les participants, à propos des difficultés et des interrogations surgissant à tous les stades de l'opération, depuis le choix du terrain jusqu'à l'élaboration des cartes définitives. Cette autonomie progressive d'une recherche qui, au fil des années, trouve peu à peu ses voies et se met à vivre de sa vie propre : rien ne pouvait satisfaire davantage ceux qui en ont lancé l'idée.

\*

Commençons par le commencement, c'est-à-dire le travail sur le terrain. Trois aspects de celui-ci risquaient de faire problème en constituant, pour des chercheurs le plus souvent inexpérimentés, autant de pierres d'achoppement.

On pouvait craindre, en premier lieu, les difficultés du levé. Surtout pour les géographes en mission universitaire, dotés seulement d'un matériel très simple, une planchette et quelques accessoires. Ceux de l'O.R.S.T.O.M., plus favorisés, ont eu à leur disposition, en bien des cas, un ensemble plus perfectionné (règle à éclimètre, alidade holométrique, etc.), dont ils avaient appris à se servir aux stages organisés par l'Institut géographique national. Mais eux-mêmes n'échappaient pas aux sujétions d'un paysage agraire souvent confus (champs mal dégagés de la végétation spontanée, limites indiscernables), difficile à parcourir ou morcelé à l'extrême. Pour tous, la franche collaboration des cultivateurs locaux était indispensable, ne fût-ce qu'afin de pouvoir identifier les parcelles, reconnaître leurs contours, et recueillir la gamme de renseignements destinés à qualifier chacune d'elles sur les divers types de cartes agricoles et foncières devant constituer la « photographie » du terroir.

Les résultats, sur ce plan, ont dépassé nos espérances. A peu près sans exception, les chercheurs sont venus à bout de la tâche dans un délai raisonnable : de deux à six mois, selon les techniques utilisées, l'étendue du terroir et ses difficultés. Loin de soulever la méfiance et

l'hostilité des villageois, cette phase initiale du levé de terrain a constitué dans la plupart des cas une heureuse période de familiarisation. D'un côté, les ruraux s'habituèrent progressivement à la présence de l'étranger, dont les curiosités leur paraissaient à la longue moins redoutables. De l'autre, le chercheur trouvait, dans ses allées et venues quotidiennes et ses longues stations en plein air, matière à quantité d'observations ; d'innombrables occasions survenaient de lier connaissance et de poser des questions en tête-à-tête, dans une atmosphère détendue, hors de tout formalisme d'enquête. Insensiblement, le passage se faisait ainsi à la seconde phase du travail, d'ores et déjà préparée par un bon abord des problèmes et certaines hypothèses de recherche.

Ce qui ne veut pas dire que tout ait été facile. Mesurer les distances et les azimuts sous le soleil tropical n'a rien de grisant. A quoi s'est ajoutée, pour plusieurs, la gêne particulière constituée par un relief escarpé ou un terrain marécageux ; ou encore par la dispersion des parcelles, difficiles à atteindre, voire simplement à découvrir, en pleine forêt ou dans les hautes herbes de la savane. Nous attendions beaucoup des photographies aériennes, qui devaient simplifier la tâche des chercheurs. Mais il a rarement été possible d'obtenir les sommes importantes exigées par une prise de vues de bonne qualité à l'échelle convenable, qui ne doit guère dépasser le 1/10 000<sup>e</sup>. De toute façon, l'exploitation planimétrique d'une mission à grande échelle est une opération longue et coûteuse. Au mieux, les photographies pouvaient donc être utilisées comme repères et pour aider à tracer le détail des contours ou à mettre en place les fines mailles du parcellaire. Par-dessus le marché, les quelques terroirs de Haute-Volta « couverts » à l'aide de crédits alloués par le C.N.R.S. n'ont pu être étudiés qu'avec un retard allant jusqu'à plusieurs années : inconvénient d'ailleurs inévitable, jusqu'à un certain point, dans la mesure où les missions se font en saison sèche, au-dessus d'un paysage agricole qui commence à s'estomper et que les nouveaux défrichements ne tarderont pas à renouveler en partie.

La plupart du temps, il a d'ailleurs fallu se contenter de la couverture aérienne régulière au 1/50 000<sup>e</sup>, heureux quand les clichés n'étaient pas trop anciens et que leur qualité se révélait acceptable. Nous pensions alors pouvoir nous en servir en procurant aux chercheurs un canevas planimétrique redressé par un service spécialisé. Disposant de ce plan de base à une échelle homogène, comportant un certain nombre de tracés-repères (thalwegs, ruptures de pente, chemins, etc.) et de points singuliers, il devait suffire d'y insérer le détail de l'habitat et du parcellaire, seul à être levé. Une fois encore, il fallut déchanter, pour diverses raisons : rareté des repères véritablement stables, en dehors des lignes naturelles, le plus souvent trop espacées ; précision insuffisante du document fourni ; impossibilité surtout de l'obtenir en temps utile. D'une façon générale, une fois qu'un chercheur, arrivé à pied d'œuvre, a pris contact avec le milieu agraire régional et a choisi son terroir en connaissance de cause, il ne lui faut guère plus de temps pour en faire

le levé intégral, qu'il en perdrait à attendre un plan restitué par photo-interprétation. *A fortiori* est-ce le cas quand il faut, en outre, faire prendre les vues par un organisme lointain, en subissant les retards inhérents à un financement administratif. Seuls les géographes de l'I.G.N., dont on lira les contributions dans ce numéro, ont pu, grâce à leur compétence technique et à leur position administrative, disposer de vues prises au bon moment, et en tirer le remarquable parti dont témoigne l'article de Jean Hurault. Pour les autres, on n'entrevoit que deux solutions : ou bien recourir, tant pour la prise de vues que pour l'exploitation des photographies, aux techniques simplifiées dont il sera question plus loin ; ou bien charger les équipes de géographes établies sur place en permanence, de choisir les terroirs à étudier et d'organiser la recherche longtemps à l'avance.

Toute analyse fine d'une structure agraire suppose un chercheur parfaitement inséré dans le milieu humain local. Or rien ne garantissait qu'un jeune géographe pût obtenir de ses hôtes la parfaite confiance exigée notamment par l'enquête foncière et les questions relatives aux budgets familiaux. A l'échelle régionale, il est toujours possible de choisir ses « points de chute » et de changer d'interlocuteurs, selon l'opportunité du moment ou la nature des questions. Rien de tel au niveau villageois où l'échec risque fort d'être sans appel. Cette seconde inquiétude, heureusement, au moins autant que la première, s'est révélée sans fondement. Certes, les difficultés n'ont pas manqué à certains qui durent, par un lent travail d'approche, gagner petit à petit la confiance de « leurs » paysans. Il en est qui réussirent, à l'instar de Michel Delenne dans les marais d'Ifanja, à redresser une situation gravement compromise par un fâcheux concours de circonstances, ou surent, tel Gérard Remy à sa première mission dans le Gobnangou (sud-est de la Haute-Volta), quitter à temps un premier village où les hommes et les dieux se montraient peu favorables. Presque toujours, en fin de compte, les choses s'arrangèrent assez vite et assez bien pour ne causer à la recherche ni grave préjudice ni retard réellement gênant. A la longue, bien des géographes se sont retrouvés, à leur insu, acteurs de la société villageoise, investis de fonctions de conseil, membres de groupes de consommation, participants à des rites propitiatoires, etc. Et parfois même, sans l'avoir voulu, devenus enjeu des tensions internes aux communautés qui les hébergeaient, dotés d'« amis » et d'« ennemis ». A cette bonne insertion ont contribué le tact et la persévérance des chercheurs, mais aussi leur présence à demeure, considérée dès les premières enquêtes comme un facteur essentiel de réussite. De rares contre-épreuves ont montré le danger qu'il y avait à résider hors de la communauté soumise à l'enquête, ou dans des bâtiments présentant par rapport à cette dernière un caractère trop ouvertement « étranger ». En sens inverse, plus d'un village africain s'est temporairement enrichi d'une « case » ou d'une « concession » supplémentaire, dans le style du groupe local : l'installation du géographe.

Huit ou dix mois de cohabitation avec des hommes d'une autre civilisation, dans un isolement parfois presque complet, au moins en saison des pluies, c'est une expérience qui compte. Expérience réussie, pour presque tous. Combien de géographes visités sur place nous ont révélé une familiarité incroyable avec les gens et les affaires de leur communauté d'accueil ! Au départ d'une carrière africaniste ou tropicale, une telle « plongée » marque un chercheur et le convainc à jamais de la valeur humaine et de la légitimité de modes de pensée, d'attitudes et de façons de vivre différents des siennes. Par-delà même ces différences, elle le rend sensible à la profonde unité du monde rural, et plus encore du paysan enraciné. Elle le débarrasserait, si besoin était, de toute trace de cette superbe de « civilisé », de cette assurance technocratique qui rendent tant de « développeurs » inefficaces et odieux. L'expérience ne vaut pas moins pour le groupe local. Partageant la vie et, dans une certaine mesure, les préoccupations des habitants, à longueur d'année, un chercheur ne peut pas ne pas laisser derrière lui des changements. Nul n'appréciera jamais, dans leur complexité, l'impact psychologique d'une enquête de longue durée, les prises de conscience qu'elle détermine, les effets de « catalyse » qu'exerce la présence d'un étranger sur les équilibres sociaux au sein d'une communauté paysanne. Pour s'en tenir au plan strictement matériel, plus d'un géographe ou sociologue, attelé à une étude de terroir, a considéré de son strict devoir, après avoir mobilisé l'attention et les services d'un village, d'user en retour de son influence ou de ses connaissances pour apporter de son côté quelque chose. Une école, un dispensaire ou une route, entre autres. Ou encore une aide technique, une culture ou une variété de plante nouvelle. Les Ouldémé de Hodgway, par exemple, ont adopté un souchet particulièrement productif, introduit par Antoinette Hallaire. Mais personne ne semble avoir poussé l'engagement personnel aussi loin qu'Alfred Schwartz, devenu le véritable animateur d'une communauté guérée, dans l'extrême-ouest de la Côte-d'Ivoire forestière. On lira la conclusion de son article, qui ne dit, du reste, pas tout.

Deux remarques, pour clore ces considérations. Notons d'abord à quel point le retour d'un chercheur sur son terrain de travail, même pour peu de temps, se révèle en général bénéfique, sous l'angle de la confiance que lui accorde la population. Un certain temps s'est écoulé, aucune des spoliations redoutées, aucun des malheurs prophétisés par certains n'ont eu lieu : c'est donc que l'hôte disait vrai, qu'il n'était pas à la recherche de terres, ni agent occulte d'une entreprise perturbatrice. A cet égard, et c'est là notre seconde remarque, nulle part les préventions à vaincre ne sont aussi répandues et gênantes qu'à Madagascar. Pour des raisons qu'il n'entre pas dans notre propos de discuter, le divorce entre la paysannerie et l'Administration malgaches va souvent loin : l'une infiniment plus méfiante et repliée sur elle-même qu'en Afrique, plus durablement traumatisée par la situation coloniale et ses séquelles ; l'autre moins portée encore qu'ailleurs à prendre des gants.

Sur les plateaux surtout, et dans le Vakinankaratra où Joël Bonnemaïson en a su quelque chose, tout chercheur est immédiatement soupçonné de collusion avec la *fanjakana*, terme générique qui confond dans le même opprobre tout ce qui touche de près ou de loin à l'administration. Tributaire qu'il est par ailleurs de l'appui officiel, en tant qu'étranger admis à travailler dans l'île, il lui est difficile de se démarquer, même à des fins strictement scientifiques. Il a donc fallu mettre au point — tout le mérite en revient à un sociologue, Gérard Althabe — une technique d'approche indirecte, faisant appel, non plus comme en Afrique à de simples « informateurs » plus ou moins passifs, mais à des collaborateurs malgaches, souvent d'un très bon niveau intellectuel, et capables d'agir en enquêteurs responsables.

Un troisième et dernier pari a été jusqu'ici moins entièrement gagné que les deux précédents : celui qui avait été fait, dès le départ, sur la possibilité d'études intégrées, associant l'analyse des structures agraires à une très bonne connaissance des rouages et des mécanismes sociaux. Sans doute, plus d'un géographe s'est-il montré capable d'aller bien au-delà des banalités courantes sur la grande famille africaine et le *fokonolona* malgache. Vus dans ce contexte, partage foncier et structures de production ont pu être saisis dans leur signification profonde. Le lecteur se convaincra d'autre part, en lisant les contributions que plusieurs sociologues ont bien voulu apporter à ce numéro, de leur intérêt pour les structures agraires. Il apparaît clairement que les géographes ne sont pas les seuls à maîtriser, quand d'autres veulent s'en donner la peine, les aspects techniques de la cartographie parcellaire ; pas plus que n'est de leur ressort exclusif l'intérêt pour les arrangements spatiaux. Considérées sous un angle purement géographique, les monographies de terroirs incluses dans la thèse de Jean Capron sur le pays Bwa (1965) figurent parmi les analyses les plus pénétrantes dont on dispose. Entre les deux points de vue, appliqués à des études locales, le rapprochement n'a donc rien d'utopique.

Mais ne fallait-il pas pousser au-delà des études parallèles et de la collaboration informelle, telles qu'elles se réalisent spontanément, en Afrique et à Madagascar, dans les centres de recherche ? C'est bien ce qui a été tenté, sous la forme d'équipes associant sur le terrain un géographe et un sociologue. Trois missions de l'École Pratique des Hautes Études ont été organisées sur cette base, en 1963-64 (Gérard Remy et Michel Cartry), 1964-65 (Jean-Paul Gilg et Alfred Adler) et 1965-66 (Bernard Guillot et Pierre Bonnafé). A l'O.R.S.T.O.M., d'autre part, la Section de Sociologie a inscrit depuis plusieurs années à son programme général de recherches le thème des « communautés rurales »<sup>1</sup>,

1. L'expression est à prendre, comme dans l'usage qu'en fera cet article, dans une acception très large, incluant n'importe quelle forme de lien organique de localité entre les membres du groupe ainsi désignés. En toute rigueur, il faudrait la restreindre, comme le demande J. CAPRON, aux communautés vraies associant sur un pied d'égalité les familles ou fractions constitutives, unies par un contrat au moins tacite.

symétrique de celui des « terroirs ». Là encore, la collaboration a pris forme concrète, notamment avec le séjour de deux chercheurs (Jean Boulet et Jean-Yves Martin) à Magoumaz, chez les montagnards du Cameroun septentrional, en 1966-67. De la cohabitation, il semble que les géographes aient retiré, dans la plupart des cas, un sérieux bénéfice. Mais les choses en sont restées, au mieux, au stade de deux recherches conjointes plutôt que réellement fondues. A la phase de l'élaboration, puis de la publication, les participants ont repris, en tout état de cause, leur autonomie.

Aller plus loin ne semble pourtant pas impossible. Il y faudrait, semble-t-il, plus de souplesse dans l'articulation sur le terrain et surtout des objectifs communs mieux définis. La première condition peut être satisfaite de deux façons : soit que les chercheurs se succèdent sur le même terrain, ce qui n'a jamais été essayé ; soit qu'ils opèrent simultanément mais en des lieux différents, assez près l'un de l'autre pour rester en liaison étroite, suffisamment éloignés pour ne pas risquer de se gêner mutuellement et de disperser l'attention de la population étudiée. Le problème de fond reste cependant celui de l'unité à donner aux préoccupations du géographe et du sociologue. Bien que le terme ait été singulièrement galvaudé, nous n'hésiterons pas à dire : d'une *problématique* qu'ils puissent partager.

La manière la plus simple de rapprocher les deux points de vue consiste à voir dans la communauté, le village, le terroir un objet d'étude en soi, significatif aussi bien comme unité d'organisation agraire que comme unité d'organisation sociale. Encore faut-il que les faits s'y prêtent. Or si beaucoup de terroirs ont une existence propre, et qui mérite considération, la notion sociologique de communauté rurale ou villageoise prend moins souvent forme concrète. Dans l'Afrique « soudanienne de l'Ouest », terre d'élection de la civilisation villageoise, à l'intérêt manifesté par un géographe, Jean Gallais (1960), pour la « signification du village » répond celui du sociologue J. Capron (1965) pour les « communautés villageoises ». Une conjonction du même ordre s'observe à propos des paysans montagnards dits « paléonigritiques », dont chaque petit groupe vit à part, retranché sur son versant ou sa montagne. Ailleurs la cellule locale, en tant qu'entité sociale, joue un rôle souvent plus effacé, au point de se dissoudre parfois complètement ou de n'avoir qu'une existence purement éphémère. D'une structure cohérente on passe alors à un simple groupement de fait, fondé sur la cohabitation et tout ce qui en découle : relations quotidiennes, solidarités obligées entre voisins et utilisateurs d'un même espace, ajustements pratiques. Du coup, par-delà la communauté étudiée, l'attention des sociologues se tourne vers d'autres faits, s'organisant plus spontanément en systèmes : la parenté, le réseau des relations politiques en particulier. Tendance d'autant plus marquée qu'elle répond, en France, à une inclination naturelle de la sociologie africaniste, médiocrement attirée vers les « études de cas ».

Pareillement, les géographes se trouvent sollicités par leurs problèmes propres, dont il sera question plus loin, et entraînés eux aussi hors de la sphère locale.

Entre les deux séries de préoccupations, heureusement, les points de rencontre sont assez nombreux pour autoriser une étroite collaboration. Notons d'abord l'intérêt croissant que les jeunes sociologues se réclamant de la pensée marxiste portent aux modes et aux rapports de production, comme fondement de l'organisation sociale dans les économies dites primitives. Qu'on se reporte aux analyses d'un Claude Meillassoux (1964), et aux réflexions qu'elles viennent d'inspirer à un autre chercheur de talent, Emmanuel Terray (1969). Il y a là comme une ouverture vers la géographie qui, de fondation, porte, comme chacun sait, un intérêt primordial à la vie matérielle et à l'organisation technique des sociétés humaines. Indépendamment de toute théorie générale, les régimes fonciers et la distribution des terres offrent, à la jonction exacte des deux disciplines, un terrain privilégié pour des recherches en commun. Des travaux sont précisément en cours, selon cette perspective, dans des régions où la pénurie de sol cultivable fait actuellement problème : au Rwanda d'une part, dans le cadre du Laboratoire d'Études sociologiques et géographiques africaines (Lidia Stetkiewicz, Claudine Vidal et Marc Lepape) ; dans le sud-est surpeuplé du Togo, d'autre part, avec un groupe de chercheurs de l'O.R.S.T.O.M. (animé par le sociologue Alfred Othily). Nul doute, enfin, que le thème du développement agricole et de la mutation des sociétés rurales se prête particulièrement bien au travail d'équipes interdisciplinaires, œuvrant dans un cadre restreint.

\*

D'une façon générale, à part les difficultés purement matérielles d'organisation, la recherche proprement dite, en Afrique ou à Madagascar, a posé jusqu'ici moins de problèmes que la mise en œuvre de la documentation recueillie. La plupart des terroirs étudiés l'ont été par des chercheurs qui faisaient leurs premières armes en milieu tropical. Il s'agit en effet, comme on l'a souligné, d'un travail particulièrement formateur, et dont les limites mêmes permettent à un débutant de faire ses preuves dans un délai relativement court, tout en allant au fond des choses. Conditions qui font d'ailleurs d'une monographie de terroir le sujet idéal d'une thèse de troisième cycle : nombreux sont d'ores et déjà les doctorats brillamment obtenus, ou en très bonne voie. Attelés à une tâche qui n'était pas commode, les chercheurs ont, tous sans exception, déployé sur le terrain une énergie, un savoir-faire, un enthousiasme auxquels nous voulons rendre hommage. Mais beaucoup ont eu de la peine à organiser leurs matériaux et en tirer tout le parti qu'ils méritaient. Constatation banale, dans la mesure où rédiger est rarement facile et ne le devient, au mieux, qu'au terme d'un long entraînement.

Aussi bien, dans la gêne souvent éprouvée durant cette phase d'élaboration, voudrions-nous seulement nous pencher sur la part qui revient à l'organisation collective du travail.

A cet égard, plusieurs remarques doivent être formulées. Bien des chercheurs, tout d'abord, ont eu du mal à se libérer du schéma un peu rigide que suggérait notre article de 1964 dans *L'Homme*. « Ne sont, bien entendu, impératives que les grandes lignes de la démarche exposée », avons-nous pris la précaution d'écrire, « c'est-à-dire l'ordonnement des cartes et l'ordre de succession des grandes rubriques, allant de la description à l'interprétation et débouchant sur les transformations esquissées ou en cours. Des aménagements demeurent possibles, et même indispensables, à l'intérieur des principales subdivisions, pour mieux adapter le travail à l'originalité de chaque cas particulier... l'enquête insistera, et le texte mettra l'accent, sur les traits qui apparaîtront spécifiques de l'organisation étudiée ». Il n'empêche que l'expression de « plan-type » figurant dans le même texte était indiscutablement malheureuse. L'expérience a montré à quel point la variété des terroirs, des problèmes et des tempéraments gagnait à s'exprimer dans des plans et des lignes de raisonnement adaptés non seulement dans le détail mais dans leurs grandes lignes même à chaque cas d'espèce. Et combien les auteurs se sentaient alors plus à l'aise. C'est ainsi, pour prendre un exemple, qu'aux prises avec un système agraire marqué par de récentes et profondes transformations imposées du dehors, dans le contexte colonial et post-colonial, J.-P. Gilg a su mettre au point un plan articulé de manière à faire ressortir la nature des contraintes subies par les villageois, leur évolution dans le temps et les adaptations successives qui ont permis d'y faire face. La seule chose qui compte, en définitive, et tous l'ont parfaitement compris, c'est le mouvement général qui doit aller de l'analyse du paysage agraire à sa signification ; partir des faits pour poser les problèmes et essayer d'y apporter réponse ; dégager progressivement les interdépendances qui font des relations entre un groupe humain, le milieu où il baigne et l'espace qui l'environne, un tout plus ou moins cohérent, justiciable d'une appréciation d'ensemble.

L'expérience, toujours, a confirmé en revanche l'intérêt, fondamental pour une telle démarche, d'un jeu de cartes aussi complet et détaillé que possible, seul révélateur sûr du dispositif agro-spatial et fondement obligé des calculs de surface. Le contrat, sur ce plan, a été largement rempli, souvent même au-delà de ce qui était attendu, par des géographes que ce travail n'a jamais pris au dépourvu. Les résultats globaux sont en tous points remarquables. Nous ne saurions ici, faute de place, en donner plus qu'un aperçu très général. Chaque dossier comporte obligatoirement une ou deux cartes des cultures ou des associations culturales (selon que l'année agricole se subdivise ou non en deux saisons distinctes) et une, deux ou plusieurs autres exprimant les droits ou « rapports » dont la terre est l'objet. Ce deuxième lot représente en général séparément

l'appropriation du fonds d'une part (pour ne pas parler de « propriété », terme rarement accordé à l'idée que se font les civilisations africaines du contrôle exercé sur le sol cultivable), l'usage effectif des parcelles d'autre part. Référence est faite le plus souvent, pour qualifier l'espace sous ce double aspect, à des entités plus ou moins larges, fondées sur l'origine géographique, l'appartenance ethnique, le lieu de résidence (village ou hameau) ou la parenté (clan, lignage, segment de lignage). En ce cas, les exploitations, prises individuellement, et les domaines personnels ou familiaux, s'il y a lieu, sont figurés par des numéros, ou font l'objet, à titre d'exemples, de cartons séparés. D'autres expressions du rapport à la terre ont parfois été rendues nécessaires par la complexité de certaines situations, ou l'intérêt qui s'attachait, là où le sol constitue un bien rare, à une analyse particulièrement fouillée. Ainsi ont vu le jour des cartes du mode d'acquisition de la propriété (héritage, don, achat, défrichement d'un sol vierge) ; du mode de faire-valoir (faire-valoir direct, métayage, fermage, prêts de diverses sortes, terre détenue en gage, différentes formes de contrats liant dans les régions de cultures commerciales arbustives les travailleurs aux détenteurs des « plantations ») ; de la date de la prise de possession par les détenteurs actuels, ou de leur première installation.

Milieu naturel et habitat tantôt prennent place sur le plan parcellaire, servant de fond commun aux différentes cartes, tantôt font l'objet d'un traitement autonome, beaucoup plus détaillé. En ce qui concerne le milieu, les types de végétation et les sols ont été représentés, suivant le cas, avec l'aide et selon les classifications des spécialistes, ou bien en utilisant les catégories empiriques reconnues par les cultivateurs eux-mêmes.

Outre ces documents de base, inclus sous une forme ou une autre dans chacun des dossiers, il existe quelques cartes d'une conception plus inédite. Plusieurs, pour commencer, expriment les aspects dynamiques de l'occupation du sol, et plus particulièrement la mobilité des cultures dans les terroirs exploités selon le système de la jachère de longue durée. L'une de celles de Georges Savonnet (Pina-Danfi, Haute-Volta) révèle ainsi comment progresse, d'une année sur l'autre, un front de culture, grâce à la distinction faite entre les parcelles respectivement mises en exploitation, après défrichage de la savane arborée, maintenues en service, ou abandonnées à la jachère au cours de la seconde année. A J.-P. Gilg (Dobadéné V), l'on doit une carte (partielle) de la « progression des défrichements » avec, pour chaque pièce de terre, indication de l'année inaugurale du cycle agricole ; une autre donnant l'ancienneté des cultures en 1963, par référence à une succession bien définie, étendue sur quatre à sept années ; une troisième, enfin, précisant sur tout le reste du terroir utile la physionomie exacte de la jachère (friche herbacée, fourré, taillis), et donc son ancienneté approximative. Un document de la même famille, œuvre de Jacqueline Wurtz (Adiampri-Kofikro - Douakankro, pays Baoulé, Côte-d'Ivoire), mentionne, pour chacune des

parcelles en cours d'utilisation, la durée de la dernière jachère. Dans un tout autre contexte agraire, celui d'un terroir surexploité, où la terre reste sollicitée tant qu'elle continue à produire, Marie-Claire Lecoq-Litoux (Fiata, Togo sud-oriental) a procédé de même, mais en doublant sa carte de « durée de la dernière jachère » d'une autre qui indique le temps écoulé depuis que celle-ci a pris fin. Mentionnons pour finir, dans un ordre d'idées assez voisin, la belle carte des successions culturelles, où André Lericollais (Sob, pays Sérèr, Sénégal) montre ce qui subsiste de l'ancienne rotation triennale mil-arachide-jachère pâturée, remplacée sur une bonne partie du terroir par des combinaisons plus simples, ne laissant au sol aucun repos.

Toutes ces cartes matérialisent les changements qui affectent, d'année en année, la physionomie d'un terroir. D'autres, à l'opposé, devaient représenter les « éléments permanents », à tout le moins durables, constituant l'ossature stable des paysages agraires les plus élaborés. Les documents de cette catégorie sont restés, jusqu'à présent, peu nombreux, et pareille situation ne fait en somme que refléter la rareté, en Afrique tropicale, des terroirs complètement domestiqués par l'homme, en vue d'un usage réellement permanent. Signalons cependant la minutieuse représentation, par J. Boulet (Magoumaz, Cameroun du Nord), des terrasses qui coupent les pentes d'une infinité de gradins. D'autres cartes localisent, avec indication de l'espèce, les arbres constitutifs de divers « parcs » sélectionnés ou construits. On en doit deux fort beaux spécimens, en Haute-Volta, à Christian Pradeau (Kokolibou) et à Jean-Paul Lahuec (Zaongho). Figurant avant tout des rizières au plein sens du mot, c'est-à-dire des espaces aménagés pour la culture du riz dans l'eau, les cartes agricoles des terroirs malgaches entrent pratiquement toutes, d'une certaine manière, dans la même catégorie.

Si beaux que soient les plans de terroirs, ils ne valent que comme instruments d'analyse des diverses composantes spatiales, autrement dit géographiques, de la combinaison agraire : dessin des parcelles et configuration des ensembles (considérés en eux-mêmes et dans leurs rapports avec l'habitat) ; phénomènes de distribution affectant l'ensemble des éléments constitutifs du système, visibles ou invisibles ; modalités selon lesquelles le milieu naturel local est « interprété » par les habitants. Moyennant quoi il devient possible, en partant d'un jeu de cartes, d'accéder à la compréhension globale d'une réalité tissée d'innombrables faits interdépendants. Or, en raison même de la priorité qui avait été accordée au dossier cartographique, dans l'ordre d'importance aussi bien que de succession des tâches, deux écueils n'ont pas toujours pu être évités.

Une première tentation, d'ailleurs courante parmi les géographes, consistait à traiter les documents graphiques comme une fin en soi ou, ce qui revenait au même, à les laisser plus ou moins en marge du texte. Et ceci en dépit de la mise en garde qui figurait dans notre article de *L'Homme* : « Les cartes... ne serviront pas à ' illustrer ' le

texte ; c'est le texte, au contraire, qui servira de commentaire... » Bien des monographies cependant, surtout quand un paysage confus ou dissimulé par une végétation dense offrait peu de « pistes » utilisables, ont parfaitement réussi à lier le raisonnement géographique à l'expression cartographique. Plus d'une fois, nous avons été témoins, sur le terrain même, de la révélation apportée à un chercheur par les premières esquisses transcrivant sur le fond parcellaire tel ou tel type de données fraîchement obtenues. Des agencements immatériels (concernant par exemple le partage du sol) ou inobservables à vue directe se manifestaient pour la première fois, suscitant des hypothèses de travail et orientant l'enquête dans des directions nouvelles. Dans d'autres cas, c'est à la phase d'élaboration finale qu'ont surgi, au vu des cartes et de ce qu'elles suggéraient, les idées directrices. Signalons, à cet égard, l'exploitation par G. Remy (Yobri, Haute-Volta) de sa carte de l'appropriation du sol, confrontée avec celle qui en représente le partage entre ses usagers actuels, et les documents relatifs aux déplacements de l'habitat. Par un raisonnement analogue à celui de Marc Augé, dans l'article qu'on lira plus loin, il lui est apparu que la trame foncière figurée sur la première fossilisait en quelque sorte une situation révolue. Les « domaines » représentés, au niveau des lignages et autres « groupes sociaux » constitutifs du village, perpétuent en effet un système de droits purement temporaires à l'origine, et leur distribution dans l'espace présente des particularités inexplicables autrement que par une exploitation du sol beaucoup plus mobile que l'actuelle, et très différente dans son principe.

Cependant, dans la mesure où la représentation cartographique est apparue, et il le fallait, beaucoup plus comme un point de départ que comme un aboutissement, un autre danger guettait les chercheurs : celui de trop en faire. A l'aide des nombreux renseignements collectés sur les fiches de parcelles, il est légitime et fort utile de construire le plus grand nombre possible de cartes de travail. Ceci dans l'espoir de faire apparaître, directement ou en juxtaposant deux ou plusieurs cartes, des structures ou des « constantes » spatiales échappant au simple jeu d'une distribution aléatoire. Encore faut-il se résigner à sacrifier ensuite, pour ne pas trop peser sur le coût et les délais de la reproduction, tous les documents qui n'ont pas répondu à l'attente (à moins que cette démonstration négative ne soit d'une signification telle que le constat écrit ne suffise pas). Nous quittons à vrai dire, avec ces remarques, le domaine de la recherche, pour aborder la question, non moins importante, de la diffusion des résultats, textes et cartes.

En un temps où le Tiers-Monde et le « sous-développement » alimentent une intarissable littérature de seconde ou de troisième main, il est absolument essentiel que des travaux originaux, sur des sujets neufs, et qui ont demandé autant d'opiniâtreté que de talent à leurs auteurs, puissent être diffusés, c'est-à-dire édités. Se contenter des cinq exemplaires d'une thèse manuscrite, ou même de la distribution d'un

rapport ronéotypé, suffit peut-être pour faire acte de présence devant l'Université ou à assurer une situation administrative ; mais il faut à tout prix essayer d'aller au-delà. C'est une des raisons qui ont fait préparer ce numéro des *Études rurales*. Mais surtout, dès le début, il avait été entendu que les recherches sur les terroirs déboucheraient sur un « atlas » conçu comme une collection de monographies, élaborées et présentées de façon homogène. Trois numéros de cet *Atlas des terroirs africains*, devenu entre-temps l'*Atlas des structures agraires au sud du Sahara*, ont vu le jour (Remy 1967 ; Barral 1968 ; Tissandier 1969). Deux autres sont sous presse. Le retard pris n'en est pas moins important, si l'on considère qu'à l'heure actuelle, abstraction faite des précédentes, huit monographies, terminées, attendent d'être éditées et qu'une douzaine d'autres en sont à la phase d'élaboration, certaines plusieurs années après l'achèvement du travail sur le terrain. Mentionnons, pour clore le compte, six autres recherches en cours.

Ces chiffres indiquent clairement les facteurs qui font traîner les choses en longueur. Il s'agit d'abord du coût et des difficultés de l'édition. Sur ce plan, ce sont essentiellement les cartes qui font problème. Et ceci aux divers stades de leur fabrication. En ce qui concerne le choix des trames et des couleurs, la plupart des documents ne soulèvent pas de difficultés sérieuses. Font exception, toutefois, les cartes d'occupation du sol (par les cultures et, d'une façon plus générale, tout ce qui se relie à l'exploitation agricole au sens le plus large). Une « légende générale » a été préparée, de façon à unifier dans la mesure du possible la représentation des divers terroirs. Son principe est d'« apparenter », sur le plan visuel, les cultures de même catégorie. Le jaune a été choisi, par exemple, pour les céréales ; le vert, affecté aux plantes reproduites par voie végétative, telles que le manioc ou le bananier-plantain. Une première complication est venue du grand nombre de cultures pouvant être rencontrées : en dépit de multiples regroupements, pas moins de 48 figurés distincts se sont avérés indispensables. Mais les vraies difficultés sont nées, d'abord, des exigences contradictoires de plusieurs modes d'appareillage significatifs : selon la nature des végétaux (reproduits par graines ou plantés, herbacés ou à caractère d'arbres ou d'arbustes) ; selon la façon de les cultiver (obligeant à faire une place à part aux cultures jardinées ainsi qu'aux prairies, et à distinguer de leurs homologues « sous pluie » le riz inondé d'un côté, le mil ou sorgho de décrue de l'autre) ; selon l'affectation des produits obtenus (vivriers ou non) et leur fonction dans la combinaison alimentaire (aliments de base hydro-carbonés ; aliments protecteurs riches soit en protéines, soit en corps gras) ; enfin, selon la destination des récoltes (cultures d'autoconsommation et cultures commerciales). Tout cela suffisait amplement à faire de la confection de la légende un vrai casse-tête. En outre, il fallait pouvoir associer les signes choisis pour les plantes susceptibles d'entrer dans une même association culturelle. Sans quoi, compte tenu de la fréquence et de la variété des mélanges, les cartes

risquaient de sombrer dans la confusion. Un résultat à peu près acceptable a pu être finalement obtenu, à partir de six coloris de base, en jouant sur la nature des signes, leur taille ou leur épaisseur, l'orientation des traits ou des alignements, et en encadrant d'un contour renforcé les parcelles dévolues aux cultures commerciales. Au prix, il est vrai, d'un certain nombre de choix arbitraires et de compromis plus ou moins satisfaisants. Et sans que les difficultés propres à chaque terroir puissent être considérées comme résolues d'avance : des aménagements demeurent nécessaires sur des points ou dans des cas particuliers (par exemple quand il s'agit d'accroître les contrastes à l'intérieur de terroirs céréaliers voués au jaune).

Indépendamment des problèmes de conception, l'avancement des cartes se heurte à la saturation des bureaux de dessin et des ateliers de cartographie. Quand elles sont prêtes, leur impression coûte très cher. Dans la conjoncture de restrictions financières que traversent les organismes scientifiques, il y a là un sérieux sujet de préoccupation. Aussi convient-il de s'interroger sur les solutions qui, sans appauvrir sensiblement le contenu des documents, permettraient de les éditer à moindres frais. La plupart, pour commencer, au lieu de paraître en couleurs, pourraient être reproduits en noir et blanc. Même s'il fallait en dédoubler certains, pour les garder lisibles, il n'en résulterait pas moins une économie appréciable. Les cartes d'utilisation du sol, toutefois, en raison de leur complexité, se conçoivent mal, en général, sans la couleur. Une deuxième solution consiste tout simplement à réduire l'échelle, en renonçant à présenter des plans utilisables comme documents muraux. Il devrait être presque toujours possible d'y arriver, moyennant certains artifices. Rien n'empêche par exemple d'agrandir, sur des cartons annexes, les ensembles de parcelles trop petites pour supporter la réduction ; ou encore, de dissocier le figuré individuel des parcelles de la représentation des faits agraires, tels qu'ils se répartissent à travers le terroir. C'est ainsi qu'a opéré B. Guillot, dans une étude récente sur le village de Passia (pays Nzabi, Congo-Brazzaville). Un plan détaillé donne l'emplacement et la forme exacte de chacun des champs cultivés, minuscules taches perdues dans l'immensité d'un terroir forestier. Il sert en quelque sorte de carte de référence. Sur toutes les autres, d'un format très inférieur, chaque parcelle se retrouve à son emplacement approximatif, mais sous l'aspect d'une figure géométrique simple. Tout en occupant une place proportionnelle à l'étendue du champ, celle-ci est fortement agrandie, pour compenser la réduction. Les faits représentés (nature des cultures, rattachement foncier, etc.) le sont par l'intermédiaire de la forme choisie (rond, carré, triangle) et de son contenu graphique.

Les cartes imposent donc des frais très lourds et, par là même, des délais s'ajoutant à ceux qui pèsent sur la réalisation des maquettes. Sur ce dernier plan, les contraintes tiennent cependant moins aux documents graphiques qu'au texte lui-même, dont la mise au point

exige couramment des années. Ceci d'abord pour la raison toute simple qu'une réflexion cohérente ne s'élabore qu'avec un certain recul. Il est apparu, en outre, que le contenu d'une étude gagnait énormément, en richesse et en qualité, quand l'auteur se voyait donner la possibilité d'un retour, même bref, sur le terrain, au terme d'une période de décanation et d'organisation de ses matériaux. A cet égard, les chercheurs de l'O.R.S.T.O.M. apparaissent particulièrement bien placés. Signalons enfin combien les textes de premier jet demandent en général à être réduits, tant pour limiter les frais d'impression que pour respecter les normes de la collection. De sérieuses difficultés en ont résulté, et peut-être faudra-t-il admettre désormais, pour quelques études particulièrement substantielles, un nombre de pages plus élevé que le maximum initialement prévu. Parmi les rares procédures susceptibles de réduire le temps qui sépare la recherche de la publication, figurent la lecture et la critique réciproques des textes entre chercheurs faisant partie des mêmes équipes. C'est ce que l'on commence à faire à l'O.R.S.T.O.M.

\*

Au terme de cette analyse des problèmes et des difficultés que soulève, à tous les stades, l'organisation d'une recherche collective, le moment est venu de se pencher sur l'essentiel : la portée scientifique et la signification des études de terroirs réalisées en Afrique tropicale et à Madagascar. Sur le sens particulier de chaque étude et la conception personnelle de son auteur, les textes réunis dans ce numéro apporteront tous les éclaircissements voulus. Nous nous contenterons ici de faire ressortir les lignes d'ensemble et les préoccupations communes à travers lesquelles s'expriment à la fois l'esprit qui avait présidé au lancement de ces recherches et le remarquable enrichissement qu'y ont apporté une pléiade de géographes et de sociologues.

Une première notion à considérer est celle de terroir, conçu comme le support des monographies agraires. Rappelons la définition qui en avait été proposée dans *L'Homme* : « portion de territoire appropriée, aménagée et utilisée par le groupe qui y réside et en tire ses moyens d'existence ». Cette acception, qui fut longtemps, en France même, celle de nombreux géographes et à laquelle les historiens restent fidèles, n'a pas été retenue dans le vocabulaire normatif, au demeurant remarquable, établi voici peu par la sous-commission française de Géographie agraire, mais resté malheureusement inédit. Le mot devrait servir exclusivement à désigner un espace agronomique homogène, à quelque échelle que ce soit. Nous voudrions pouvoir obéir à cette recommandation. Mais elle se heurte aux conditions particulières qui règlent, au sud du Sahara, l'organisation de l'espace agraire. Nous avons déjà dit en quoi dans une préface au *Yobri* de G. Remy (1967) ; bornons-nous ici à répéter qu'aucun terme, et surtout pas celui de « finage », ne peut être substitué à « terroir » dans l'usage que nous continuons à en faire et dont on voit mal

comment se passer. Cette position est du reste partagée. Il n'est pas inutile, en revanche, en présence d'un groupement d'agriculteurs unis par des liens de résidence ou formant, même dispersés, une véritable communauté de distinguer, s'il y a lieu, comme le fait J. Gallais (1960), « terroir d'utilisation » et terroir foncier<sup>1</sup>. Le premier se compose de toutes les terres exploitées, une certaine année, par les cultivateurs en question. Le second désigne l'ensemble des surfaces sur lesquelles, à titre individuel, familial ou lignager, les membres du groupe disposent d'un droit opposable, au moins dans certaines circonstances, à un utilisateur extérieur au village ou à la communauté. Cette dualité a été fort bien mise en valeur, pour prendre un exemple, sur le « plan d'ensemble » du parcellaire de Fanvi (vallée de l'Ouémé, bas Dahomey), établi par Jean Hurault et Jacques Vallet (1961). Ceci grâce à une légende qui distingue trois sortes de parcelles : « possédées coutumièrement par les habitants de Fanvi », « possédées coutumièrement par les habitants de Fanvi et utilisées par des étrangers », « utilisées par les habitants de Fanvi en dehors de leur terroir coutumier ». Sous son double aspect agricole et foncier, le terroir ainsi conçu ne fait que totaliser, en définitive, des liens avec le sol dont chacun ne concerne au plus qu'une fraction du groupe et de l'aire qui en dépend. Bien des espaces communautaires ou villageois n'existent que sous cette forme purement « additive ».

Ailleurs cependant, il arrive que la communauté rurale, en tant que telle, exerce sur son environnement une emprise qui ne se réduit pas à une simple somme d'attaches particulières. Ainsi en va-t-il, plus particulièrement, dans le domaine ouest-africain de la « civilisation des villages », aux traits si bien mis en relief par J. Gallais et J. Capron. Tantôt l'emprise du groupe local présente alors un caractère agraire fortement marqué : chez les Songhay de la boucle du Niger (Mali septentrional), « c'est le village comme entité collective qui exerce véritablement l'appropriation foncière » (Idiart 1961), et c'est au nom de tous que le chef y exerce son « pouvoir d'organisation », consistant notamment à gérer le domaine propre de la communauté (*beit el-mal*), doter les nouveaux venus dépourvus de terres et arbitrer les conflits au nom du bien commun. Seules les situations de ce type légitiment l'emploi du mot « finage ». Le terme s'impose d'autant plus, en pareil cas, que l'espace agraire, administré comme un tout, est en outre clairement borné, comme le veut l'étymologie, à la différence de bien des terroirs au sens défini plus haut, dont les limites sont instables, se perdent dans la nature ou s'effilochent au contact des unités limitrophes.

Mais il arrive aussi très souvent que dans le lien collectif unissant les hommes et leur espace de vie, le contenu religieux, ou politique, s'affirme

1. Par finage, cet auteur entend « l'espace limité sur lequel une collectivité de paysans a des droits, et par terroir la partie sur laquelle s'imprime un certain paysage agraire. La distinction ne peut pas être recevable en Europe, elle s'impose vigoureusement en Afrique » (GALLAIS 1967, p. 234).

au point de reléguer à l'arrière-plan, voire d'éliminer, l'attache proprement foncière. Ce genre de situation s'observe couramment là où, par suite d'une très faible densité de population combinée à un habitat disséminé, le sol cultivable reste dépourvu de valeur intrinsèque. Mieux vaut parler alors de « territoire », un territoire où la relation au sol s'exerce souvent en dégradé à partir des lieux habités, et n'est pas forcément circonscrite par un contour bien défini — raison de plus pour ne pas parler de finage. Les faits, il est vrai, ne permettent pas toujours de trancher nettement ; de l'espace proprement agraire d'une communauté, comportant avant tout juridiction sur le sol cultivable, à celui qui n'en est que la projection politique ou rituelle, on passe par une variété de combinaisons et de dosages, dont l'ambiguïté laisse le géographe indécis.

Dans la mesure où il existe un terroir, terroir d'utilisation et terroir d'appropriation ne coïncident qu'en partie, du moins dans les régions où la terre fait l'objet d'une mainmise durable : l'utilisateur n'est souvent qu'un emprunteur, appartenant à un autre groupement. Pas davantage le finage, au sens d'espace communal, ne se confond avec le terroir d'utilisation ni même avec le terroir foncier tel que le composent les biens des individus ou des lignées. Comme en France et en gros par les mêmes processus (changement de résidence, dotation, héritage, vente même, etc.), une parcelle incluse dans un finage peut fort bien passer de ce point de vue dans l'orbite d'une communauté voisine.

De ces diverses notions, la première seule, celle de terroir d'utilisation, offre une base simple, concrète et indiscutable à des études fines sur les structures agraires, considérées d'un point de vue géographique. Il faut en partir pour délimiter le champ de la recherche, et plus précisément l'étendue à cartographier, servitude qui interdit de rester dans le vague ; mais sans négliger, chaque fois qu'il est possible de les individualiser, les autres types d'espaces locaux : leurs rapports avec le terroir au sens le plus strict font partie intégrante de la réalité complexe et multiforme qu'il s'agit de saisir. Dans cette perspective, loin d'enfermer la recherche dans un carcan rigide, l'« étude de terroir » élargit ses intérêts à toute l'étendue qui gravite, à un titre ou un autre, autour d'un groupe d'hommes vivant en cohésion territoriale, ou simplement sociologique, sur un sol dont ils se partagent et organisent entre eux l'exploitation.

En dépit des difficultés que soulèvent assez souvent leur délimitation, et même leur définition, si les terroirs s'imposent comme le cadre d'étude, par excellence, des structures agraires, c'est pour deux raisons. De tous les niveaux géographiques auxquels peut être étudié l'espace rural, depuis le champ jusqu'au domaine couvert par une civilisation agraire, il est le premier qui englobe une réalité suffisamment riche, complexe et autonome pour donner une image valable de situations qui se répètent, de proche en proche ou ailleurs, jusqu'à englober un grand nombre d'hommes ou de kilomètres carrés. L'idée qui affleure ici

est celle de représentativité. Nous y reviendrons. A supposer que rien, ni du côté des hommes ni dans le cadre naturel offert à leurs activités, ne vienne guider le dessin de l'espace de référence et que la recherche doive se satisfaire de limites arbitraires, voire géométriques, il resterait, derrière ce mot « terroir », une échelle privilégiée : assez large pour y saisir déjà les relations les plus significatives qui définissent un système agraire ; assez restreinte encore pour se prêter à une étude rigoureuse, couvrant la totalité du « fait rural ». Ces considérations montrent à quel point les études de terroirs doivent être conçues comme une méthode. La délimitation, la définition même de certains espaces qui leur servent de support peuvent prêter à discussion : ils n'en gardent pas moins alors leur valeur de révélateur.

Mais ces cas où l'on s'interroge sur l'étendue, l'unité réelle, voire l'existence objective d'un « terroir » au sens adopté plus haut, sont de toute façon l'exception et non la règle. Partout ailleurs et quels que soient son cadre naturel et son organisation, le « terroir » a une signification beaucoup plus riche que celle d'un simple échantillon spatial : parce qu'il est toujours la cellule de base de l'activité agricole, parce qu'il délimite généralement l'horizon de vie du paysan-producteur, parce qu'enfin il représente souvent le seul niveau auquel s'établissent des rapports logiques et volontaires entre une collectivité rurale et la terre, il s'impose à la recherche comme un espace-témoin privilégié, véritable modèle dont l'intérêt est multiplié par la densité et l'extension du réseau de cellules homologues auquel il est intégré.

Sauf dans quelques cas-limites où, faute d'une structure naturelle, l'espace doit être plus ou moins arbitrairement découpé pour les besoins d'une recherche bien localisée, les études de terroir tirent donc une justification supplémentaire du fait que chacune d'elles s'inscrit dans un cadre par lui-même significatif. Mais une nouvelle voie semble s'offrir du même coup aux investigations, où l'intérêt se déplacerait du terroir considéré comme un espace-témoin vers l'étude du niveau d'organisation lié au village ou à la communauté rurale. Dans une telle optique, le terroir et les espaces associés de même rang cesseraient d'être essentiellement un moyen, le support d'une méthode destinée à atteindre le général à travers le particulier, pour devenir l'objet même du travail. Et où, simultanément, les préoccupations proprement agraires le céderaient à une problématique centrée sur les structures de l'espace rural. Il est, certes, difficile et dans une certaine mesure artificiel de vouloir faire le départ entre les deux orientations. La typologie comparative sur laquelle débouchent pour une part, comme on va le voir, les études du terroir, fait nécessairement place à l'idée de découpage et d'articulation des espaces villageois et assimilés. Un axe de recherches partiellement autonome ne s'en laisse pas moins entrevoir à l'échelle régionale, où l'accent ne serait plus mis sur le contenu agraire mais sur le contenant, avec tout ce qui en fait la diversité à l'intérieur d'une aire déterminée.

En France même, quelques études s'inscrivent dans une telle orien-

tation : nous pensons notamment au Limousin (Fénelon 1959), à la dépression périphérique des Maures (Livet 1962). Signalons également les recherches de Ch. Taillard au Laos, sur la plaine de Vientiane et ses bordures, visant à une typologie des villages et des espaces ruraux qui en dépendent. Dans l'Afrique francophone, l'étude et la délimitation des espaces villageois s'est imposée comme un préalable au réaménagement culturel et foncier de l'espace agraire (Raulin 1963). Ces préoccupations liées au développement rejoignent une conclusion de J. Gallais pour qui tout progrès, dans le delta intérieur rizicole du Niger, est subordonné à la fixation et à la délimitation de terroirs actuellement flottants. Souhaitons d'autant plus que la diversification en cours des études de terroirs, dont il va être question, fasse également place, bien qu'un peu en marge de la ligne jusqu'ici suivie à l'O.R.S.T.O.M. et à l'E.P.H.E., à des travaux spécifiquement dédiés aux cadres spatiaux de la vie rurale !

\*

Revenons à la recherche, dont nous avons tenté de préciser la forme, les exigences et le cadre. Quelle en est finalement la portée ? Nous voici devant la question fondamentale de la problématique. Bien des choses peuvent s'entendre sous un tel vocable. La seule acception réellement orthodoxe serait celle d'un ensemble d'hypothèses de travail, susceptibles de déboucher sur une interprétation cohérente. Les structures agraires d'Afrique tropicale et de Madagascar relèvent-elles de ce genre de perspective unifiée ? Le risque, d'une façon générale, pour les sciences de l'homme et même la géographie, c'est que tout schéma assez large pour prétendre à une valeur d'explication générale dans un domaine étendu de la connaissance, demeure par nature très difficile à vérifier. Aussi apparaît-il préférable d'assigner aux études de terroirs un objectif moins ambitieux : plutôt celui d'une orientation d'ensemble vers certaines catégories de préoccupations.

Préoccupations, en premier lieu, pour tout ce qui, dans le système étudié, s'exprime en termes de localisation, de directions privilégiées, de distances, de limites, et pour toutes les figures, visibles ou cachées, qui en résultent dans l'espace. C'est tout cela qui oblige à voir dans un dossier cartographique le point de départ et la pierre angulaire d'une explication véritablement géographique (mais pas nécessairement limitée aux perspectives habituelles des géographes). La notion fondamentale est celle d'aménagement de l'espace agraire. De nombreux faits incorporés au paysage rural, et reproduits sur les plans, y mènent en droite ligne : dessin parcellaire ; forme de l'habitat ; distribution dans l'espace des types de champs, des masses culturelles, des jachères herbeuses ou forestières, d'une éventuelle couverture arborée ; aménagements destinés à améliorer le milieu naturel ; réseau des chemins et sentiers, etc. Derrière ce qui apparaît à l'œil nu, et sous la trame

que dessinent les parcelles, d'autres agencements, impossibles à saisir autrement que par le biais des cartes, mettent en jeu les liens fonciers, en comprenant dans ces termes toutes les formes que revêt le contrôle d'une portion de sol et tous les types de relations entre ses détenteurs et ses utilisateurs. L'organisation concrète du paysage n'est, en effet, que la partie émergente de l'iceberg, l'affleurement d'une « combinaison agraire » — pour reprendre une expression chère à André Cholley — incorporant une masse de données sous-jacentes, de caractère écologique, agronomique, économique ou sociologique. Ce sont les relations de causalité ou de dépendance réciproque entre ces divers éléments, visibles ou immatériels, qui fondent le tout comme système, doté d'une cohérence, d'une logique et d'une ligne d'évolution propres ; ou dont la faiblesse ou l'absence permettent ailleurs de comprendre le caractère inconsistant, disparate, voire régressif que revêt parfois l'occupation du sol. Mais les liens agraires n'atteignent jamais à l'unité organique qu'en fonction d'un espace dont toutes les parties ont été rendues solidaires, et souvent complémentaires par les hommes qui s'en partagent les ressources. C'est en ce sens que la compréhension des structures agraires inscrites ou projetées sur le sol mérite de figurer parmi les principaux objectifs des recherches sur les terroirs.

Il se trouve que les deux premiers fascicules déjà publiés par l'*Atlas des structures agraires* répondent, pour une part importante, à cette préoccupation. Tant à Tiogo, étudié par H. Barral, qu'à Yobri, autre village de Haute-Volta où a travaillé G. Remy, tout l'agencement du terroir s'ordonne par rapport à un habitat, sinon groupé, du moins individualisé en position centrale. Or, dans l'un et l'autre cas, par rapport à la vraie structure en « auréoles », telle qu'elle s'observe par exemple en pays Bambara, des discordances apparaissent, relevant d'une explication purement historique, que les auteurs ont eu le mérite de mettre en lumière. A Yobri, on peut même parler de fausses auréoles, simple « moment » dans une évolution, qui part d'un système antérieur bien plus mobile, tant en ce qui concerne l'habitat que les cultures, pour aboutir à une nouvelle organisation de l'espace, en train de naître de l'éparpillement progressif des villageois en « concessions de culture » et en écarts permanents. Dans la même ligne générale, d'autres recherches ont porté sur un type de dessin agraire très différent, caractérisé par la division du sol en un faisceau de lanières parallèles. A Fanvi, étudié par J. Hurault et J. Vallet, toute la portion du terroir située dans le val inondable de l'Ouémé apparaît ainsi découpée en domaines lignagers perpendiculaires au fleuve, eux-mêmes subdivisés dans la longueur. Trait destiné, sans nul doute, à assurer à chacune des parties prenantes un patrimoine doué du même potentiel agronomique. Les enquêtes de G. Savonnet à Pina-Danfi, en bordure de l'aire occupée par les Dagari (sud-ouest de la Haute-Volta), ont révélé un dispositif analogue réalisé dès la phase d'occupation pionnière du sol, en fonction d'un défrichage en lignes grossièrement parallèles. Au cœur du pays Dagari,

dans un secteur infiniment mieux peuplé, le paysage, fortement humanisé, conserve néanmoins comme armature de longs alignements de parcelles, groupés en ensembles dont chacun, avec son orientation spécifique, correspond à une communauté d'habitat ou à un lignage. C'est le mérite de Ch. Pradeau — dont on lira plus loin la contribution — d'avoir posé le problème de leur origine et signification.

Dans la mesure où une structure caractéristique ressort soit du dessin parcellaire, soit de l'agencement général des parties constitutives du terroir, elle est presque toujours hautement significative. Qu'il s'agisse des contraintes exercées par un habitat plus ou moins groupé, des aptitudes et de l'« interprétation » d'un milieu local nettement différencié sur le plan écologique, ou encore d'une organisation systématique de l'espace (volontaire ou conforme à un « modèle » inconscient), l'utilisation du sol, ses modalités, son efficacité se trouvent toujours étroitement impliquées.

On touche ainsi à une deuxième préoccupation d'ensemble, parmi celles qui doivent guider les recherches sur les terroirs. Cette « problématique de l'efficacité » est particulièrement bien mise en relief par le beau travail de J. Tissandier sur Zengoaga, groupement camerounais situé à la limite septentrionale de la grande forêt. Même chez les chercheurs qui ne l'ont pas posée, de façon explicite, comme l'axe principal de leurs travaux, elle apparaît constamment sous-jacente à l'enquête. Ceci, du reste, en pleine conformité avec l'une des directives essentielles de notre article de 1964 : « ... l'orientation géographique du travail devra faire porter la discussion en priorité sur l'*efficacité du travail agricole*, pris comme un tout, son aptitude à satisfaire durablement les besoins d'une communauté, compte tenu des sujétions imposées par le milieu naturel de l'espace disponible. »

L'analyse soignée du paysage, directement ou à travers l'expression qu'en donnent les cartes, ouvre un accès particulièrement commode à l'étude fonctionnelle d'un système agraire considéré sous l'angle de sa valeur agronomique et sociale. Le bon ou le moins bon usage du sol disponible dépend en effet, au premier chef, de deux séries de données visibles et cartographiables. Il s'agit tout d'abord du traitement appliqué par les communautés rurales à l'espace, en tant que support géométrique des faits agraires. Il y a mauvaise utilisation de l'espace chaque fois que l'implantation des cultures, la forme ou la taille des parcelles, les dimensions ou la localisation des établissements conduisent à un gaspillage ou de surface ou de temps. En revanche, tout « traitement » appliqué à l'espace est satisfaisant quand il permet de rationaliser l'exploitation agricole, soit par des parcours ou des assolements bien combinés, soit en répartissant les cultures (ou les façons culturales) en fonction de la distance au village ou à la ferme, soit par un découpage du sol susceptible de gagner de la place ou de faciliter le travail des cultivateurs. La notion d'espace est par ailleurs inséparable de la notion de milieu, et cette vérité s'applique aux terroirs

comme aux autres échelles. Il faut nécessairement partir du paysage et des cartes qui le représentent pour apprécier comment la nature est utilisée, compte tenu de tout ce qui la différencie d'un point à l'autre : pentes, sols, hydrographie, dénivellations (éléments dont les effets changent en outre avec les saisons). A cet égard, les notions clés sont celles d'adaptation au milieu, à ses nuances ou à ses contrastes, et de maîtrise de ce milieu. Il y a là deux niveaux d'efficacité bien distincts, et chacun comporte, en outre, bien des degrés : la maîtrise, quand elle se manifeste, est plus ou moins poussée ; il y a toujours un minimum d'adaptation, mais celle-ci peut être fine ou grossière, mettre à profit toutes les virtualités du milieu local ou une partie seulement, révéler un accord parfait ou seulement partiel avec les indications de la nature. L'utilisation de l'espace et du milieu ne peut être pleinement appréciée, en termes d'efficacité, qu'à condition de ne pas s'en tenir à la communauté ou au village, pris comme un tout. C'est seulement au niveau des exploitations agricoles que le rapport des hommes à la terre prend sa pleine signification. Les cartes foncières constituent à cet égard l'outil de travail par excellence, révélateur de déséquilibres éventuels ou d'anomalies dans la structure spatiale des exploitations.

Les constatations directement tirées du paysage et des cartes qui l'expriment appellent, bien entendu, de nouvelles explications, que le géographe attelé à une recherche agraire découvrira dans les directions les plus variées : organisation sociale, rapports de production, relations économiques avec l'extérieur, niveau technique global et procédés particuliers constituant (selon les termes de Pierre Gourou) la « panoplie » à la disposition des cultivateurs, concepts religieux et leurs applications rituelles (principalement en ce qui concerne la terre), représentations de l'espace, du milieu naturel et du temps, etc. Sans oublier, naturellement, l'exploration du passé, à la recherche des survivances, des influences et des singularités, complément et correctif indispensables à la fausse rigueur d'une analyse purement fonctionnelle. Tout ceci est banal, mais devait être dit pour rappeler à quel point le champ d'investigation d'une étude géographique, par son ampleur même, exclut le confort intellectuel d'une démarche codifiable de bout en bout.

Le paysage, il est vrai, peut être trompeur et se trouver en porte-à-faux par rapport à la société locale ou au système de production. C'est ce qui se passe chaque fois qu'un dispositif agraire, legs d'une situation antérieure, survit à de profonds changements d'ordre économique et social, ou cesse de « coller » à la réalité vivante. Ou encore, quand on se trouve en présence d'agencements conçus par la pensée technique moderne, et de terroirs créés de toutes pièces ou remodelés, auxquels leurs occupants se sentent étrangers. Hérité ou imposé du dehors, le paysage agraire, dans l'un et l'autre cas, cesse de traduire — et les cartes qui en dérivent d'exprimer — les rapports spontanés d'une population d'agriculteurs avec la terre dont elle dispose. Entre la vie agricole et l'organisation du terroir, les désaccords se multi-

plient et constituent autant d'empêchements à une utilisation rationnelle du sol et de l'espace. Mais l'étude du paysage agraire n'est pas moins significative quand elle révèle de tels divorces. Car il s'agit précisément alors de comprendre en quoi et comment un parcellaire, une forme d'habitat, un aménagement contestés par les cultivateurs, ou inadaptés aux conditions nouvelles qu'ils doivent affronter, pèsent sur l'exploitation du sol et en diminuent l'efficacité.

Encore faut-il partir d'une base solide. Et d'abord savoir, ou décider, ce que l'on entend derrière les mots « efficace » ou « efficacité ». Peut être considéré comme efficace, à coup sûr, un système agraire qui satisfait les besoins du groupe local et assure la pérennité de la production. Les besoins considérés, et le degré auquel ils sont satisfaits, doivent être envisagés sur le double plan de l'autoconsommation (besoins alimentaires, essentiellement) et des échanges (besoins monétaires). Contrairement à la procédure habituellement suivie, nous estimons qu'il y a lieu de dresser deux bilans distincts (au lieu de convertir en espèces les biens autoconsommés). Et ce, en comptabilisant sur le plan monétaire les seules denrées soustraites à la consommation familiale. A ce prix, la part de la production qui n'entre pas dans les échanges peut faire l'objet de calculs d'une autre nature, plus significatifs du point de vue des besoins, satisfaits ou non. Fibres textiles, tabac et stimulants mis à part, il s'agit à peu près exclusivement d'aliments, convertibles — au prix de diverses précautions — en calories. Le compte calorique doit être complété, cela va de soi, par une appréciation plus délicate, difficile à chiffrer intégralement, de l'équilibre de la ration, au regard notamment des besoins en protéines, corps gras et vitamines. Dans la mesure où il se limite à la sphère alimentaire, ce bilan a l'avantage de se prêter à des recoupements à partir d'observations plus globales portant sur l'état de santé, la stature et le poids des habitants, sans oublier le jugement qu'eux-mêmes portent, le cas échéant, sur la façon dont ils sont nourris. Pour la clarté de l'analyse, les deux types de comptes, alimentaires et monétaires, gagnent donc à être établis séparément. Mais les réalités qu'ils expriment restent très liées l'une à l'autre, et leurs interférences demandent à être examinées de près : soit que les ressources en argent, ainsi que Jean Tissandier l'a montré pour Zengoaga, se paient de véritables privations alimentaires ; soit qu'au contraire, des achats viennent combler le déficit de la production vivrière, comme chez les « planteurs » de Bettié, étudiés par Claude Surroca.

Cela dit, rien n'est plus élastique que la notion de « besoins ». Une alimentation peut être quantitativement suffisante et qualitativement inadéquate ; ailleurs, elle peut paraître satisfaisante à un observateur étranger, alors qu'elle ne l'est pas parce qu'elle ne répond pas au goût de la population pour certains types d'aliments, notion qui fait partie intégrante de l'héritage culturel. Sur le simple plan calorique, les plus hautes autorités en la matière donnent l'impression d'hésiter et

de se contredire, quand il s'agit de fixer le niveau de la ration requise. Les besoins monétaires changent avec l'environnement général et l'information disponible, et aucune limite ne peut leur être assignée dans l'absolu. Étant par définition insatisfaits, tout le problème consiste à les apprécier, en temps et lieu, par comparaison avec des termes de référence plus ou moins arbitrairement choisis. Quant à l'aptitude d'un système agraire à satisfaire durablement les besoins du groupe local, on se trouve en principe sur un terrain plus sûr, celui du milieu naturel, qui montre ou ne montre pas de signes de détérioration : baisse de la fertilité, érosion des sols, amenuisement des ressources végétales et animales, dégradation du couvert végétal (dans le cas des agricultures qui confient à la jachère naturelle le soin de compenser les effets de la culture). Le milieu ne doit d'ailleurs pas être pris dans un sens trop étroit : il peut s'agir, le cas échéant, de la nature aménagée par les hommes. La destruction, ou le simple non-entretien d'ouvrages protecteurs, tels que des terrasses, ou encore la disparition d'un « parc » villageois d'arbres sélectionnés, offrent alors la même signification que les dommages infligés au milieu *stricto sensu*. La difficulté vient de ce que les débuts sont souvent insidieux, et les ruptures d'équilibre difficiles à apprécier tant qu'elles ne sont pas devenues irrémédiables.

Ainsi, tous les éléments à prendre en compte se trouvent d'une manière ou d'une autre frappés de contingence. Les pièges intellectuels épargnent, heureusement, le calcul de la production effective d'un terroir et, à l'intérieur de ce dernier, des fractions d'espace ou des groupes humains significatifs. Les difficultés sont ici d'ordre essentiellement technique. Rien de sérieux ne peut être fait dans ce domaine sans que les quantités fassent l'objet de mesures très précises. Poussant au-delà de l'objectif initialement assigné aux études de terroirs (et du temps imparti pour les mener à bien), plusieurs chercheurs de l'O.R.S.T.O.M., dotés de moyens d'enquête, ont eu le mérite de recueillir tout ou partie des données habituellement collectées par les statisticiens : temps de travaux, rendements agricoles, consommation alimentaire, budgets familiaux. A cet égard, il sera difficile d'aller plus loin que le Zengoaga de J. Tissandier (ou, dans un autre cadre de recherches, le Fanvi de J. Hurault et J. Vallet). Il convient toutefois de discerner les limites d'un tel effort et de le proportionner aux résultats à en attendre.

Notons d'abord que toutes les communautés rurales ou les terroirs ne justifient pas au même degré, et notamment quand les moyens matériels manquent, un traitement quantitatif aussi détaillé. L'effort doit porter en priorité sur les groupes à propos desquels se pose un problème de subsistance, ou qui sont en proie à des difficultés monétaires, ou qui, pris dans un programme de « développement », méritent une attention particulière, si l'on veut pouvoir juger des effets de l'action entreprise. En second lieu, il convient de ne point trop s'illusionner sur la portée des chiffres obtenus. A moins qu'une enquête statistique soit disponible à l'échelle régionale pour la même période, ils posent un

problème de représentativité beaucoup plus délicat que les observations portant sur le fonctionnement du système agricole ou l'organisation de l'espace, généralisables, elles, jusqu'à un certain point, à l'aide des photographies aériennes ou d'enquêtes cursives. Mentionnons, pour finir, la faiblesse commune à tous les chiffres dérivés de la production agricole d'une seule année : ils ne donnent qu'une image imparfaite de la situation moyenne, comme de l'ampleur des fluctuations qui affectent d'une saison à l'autre les rendements et toutes les grandeurs qui en découlent. A l'échelle d'un terroir, en fin de compte, l'intérêt le plus indiscutable d'une campagne systématique de mesures est de mettre en évidence les écarts, souvent considérables, qui affectent le rendement des champs classés selon une série de paramètres (localisation en fonction du milieu ou de la distance au village, mode de culture, appartenance du cultivateur à telle ou telle catégorie sociologique, etc.), ainsi que les ressources, alimentaires ou monétaires, dont disposent individus ou familles (en fonction de l'âge, du nombre d'épouses, de l'ancienneté ou de la dimension du groupe producteur, de la position dans la société villageoise, etc.). Ce sont là des points essentiels, et dont la connaissance rémunère largement l'effort d'un chercheur convenablement aidé. Dans deux villages des plateaux malgaches, Marc Bied-Charreton (1968), à Anjazafotsy, et Jean-Yves Marchal, à Antanety-Ambohidava, ont réussi de la sorte à mettre en évidence d'énormes différences entre les récoltes des divers types de rizières : différences imputables dans un cas, pour partie, à l'adoption ou à la non-adoption des pratiques de la « riziculture améliorée » ; dans l'autre, au mode d'alimentation en eau des parcelles.

Rappelons d'autre part que, loin de se substituer à la cartographie, l'enquête quantitative demande au contraire au plan parcellaire et aux cartes qui en dérivent toute la gamme des surfaces susceptibles d'entrer dans les calculs. Disposant en outre du recensement détaillé de la population, effectué par ses propres soins, l'auteur d'une étude menée sur cette double base est à même d'établir un bilan complet de la production et de la consommation, et d'en opérer la ventilation la plus détaillée. A ce stade, deux grandeurs sont particulièrement intéressantes à connaître : les rendements et la productivité du travail. Elles vont rarement de pair : les systèmes extensifs, qui demandent peu au sol, assurent la meilleure rémunération du temps consacré à la culture ; inversement, les meilleurs rendements agricoles sont obtenus au prix d'une dépense d'énergie sans commune mesure avec le surcroît de production qu'elle assure. Toute appréciation portée sur l'efficacité ou l'inefficacité globale d'un système agraire doit prendre en compte les deux aspects et, si quelque chose ne va pas, l'imputer soit à l'insuffisance des rendements du sol, soit à un déficit de travail, soit aux deux. Toutes choses égales, bien entendu, c'est-à-dire en tenant compte de l'effet exercé notamment : a) par la densité de population qui, lorsqu'elle augmente, réduit la surface disponible par habitant et accroît la somme de travail exigée pour une

production donnée ; b) par le climat, car plus il pleut longtemps dans l'année, plus il peut être investi de travail et par conséquent récolté sur la même étendue.

D'une problématique de l'efficacité agraire, on passe on ne peut plus facilement à un intérêt privilégié pour les situations de crise, de rajustement, de mutation. Nombreuses sont les recherches qui ont ainsi mis l'accent sur la *dynamique des terroirs* aux prises avec le monde moderne, ses contraintes et ses exigences. « Un intérêt égal s'attache à l'étude des terroirs qui se transforment », écrivions-nous déjà dans *L'Homme*. Plus que toute autre, peut-être, cette optique a produit des résultats heureux. On n'en finirait pas d'énumérer les recherches qui, peu ou prou, se situent dans cette ligne. Bien des travaux portent, pour commencer, sur des terroirs surpeuplés. Dans cette famille se rangent, en particulier, l'étude de Fiata (Togo du Sud-Est) par M.-Cl. Lecoq-Litoux ; celle de Magoumaz par J. Boulet et de Hodogway par A. Hallaire, deux terroirs situés au Cameroun septentrional, l'un en plein cœur du massif Matakam, l'autre à la limite de la plaine ; enfin la monographie consacrée par A. Lericollais à Sob, un village typique de cette portion du pays Sérèr où, faute de réserves de terre pour faire face à une démographie expansive, le système agraire s'est déjà largement dégradé. Un tout autre genre de crise, due non plus au surpeuplement mais à l'impact des cultures et des recrutements d'hommes imposés par la colonisation, a fait l'objet des recherches de J.-P. Gilg sur Dobadéné V (Tchad cotonnier). Dans cette sorte de situations tendues, les remèdes sont aussi intéressants à considérer que la crise elle-même. Comment réagit la population au déficit des subsistances, quelle solution met-elle en œuvre ? Différentes études, dans le cas du surpeuplement, apportent réponse à ces questions. C'est ainsi que J.-P. Lahuec a pu étudier la mise en culture des bas-fonds, jusqu'alors inutilisés, par les Mossi de la région de Koupéla, tandis que Paul T. Rouamba montrait la situation de crise à laquelle conduisent, dans un autre secteur du même pays Mossi, la résistance des anciens et la sclérose d'un système agricole figé dans la fidélité au passé. De même, toute une série de chercheurs, J.-P. Dubois chez les Sérèr englobés dans la colonisation pionnière des terres arachidières du Sénégal, J.-Y. Marchal et M. Delenne dans le Moyen-Ouest malgache peuplé d'immigrants récents venus des plateaux, ont, à travers leurs terroirs, analysé le phénomène des « terres neuves ». La micro-colonisation de l'Ankaratra, depuis les cantons rizicoles du pourtour, constitue l'un des thèmes majeurs de la monographie dédiée à Tsarahonenana par J. Bonnemaïson.

Un autre phénomène, celui des « cultures commerciales », quand elles en viennent à envahir toute la vie agraire, constitue, derrière l'étude du terroir, le principal objet des recherches que Cl. Surroca a consacrées à Bettié et Akiékrou (pays Agni, Côte-d'Ivoire), et J. Champaud à Mom, chez les Bassa de la zone cacaoyère du Cameroun. Il se trouve d'ailleurs que, dans les deux cas, on est en présence de « plan-

teurs » remarquablement négligents et d'une arboriculture qui confine à la cueillette : situation marginale au regard de nombre de terroirs « caféiers » ou « cacaoyers » plus actifs, mais qui ne va pas sans poser le problème préoccupant du désintérêt, voire du refus, à l'égard des cultures d'exportation. Le même thème anime en partie l'étude de Gérard Dandoy (1967) sur Vohibary, communauté betsimisaraka de la région de Vavatenina, ouest de Madagascar. Dans notre article de *L'Homme* avait été envisagée la possibilité de recherches portant sur les « organisations rurales créées de toutes pièces par les techniciens du développement ». Aucune n'a encore vu le jour, et c'est dommage. Mais M. Skotnicki a eu tout de même l'occasion d'enquêter à Ngoma, près de Ségou (Mali), sur les effets d'une action volontaire comportant le réaménagement partiel d'un terroir : ici sous la forme d'un casier rizicole en bordure du Niger.

De l'accent mis sur la dynamique — et par conséquent sur la transformation — des terroirs à l'utilisation de nos études par les responsables des changements volontaires, c'est-à-dire du développement, la voie est toute tracée : chercheurs et utilisateurs l'ont spontanément et immédiatement empruntée.

On hésite à rappeler cette évidence : l'efficacité de toute politique de développement du monde rural dépend très largement de la manière dont elle répond aux besoins du milieu concerné, dont elle mobilise ses énergies et ses structures propres, dont elle utilise son expérience de l'environnement naturel comme son patrimoine technique. Or aucun type d'étude ne permet de pénétrer plus profondément que celle des terroirs, l'intimité des mécanismes de la vie rurale, de l'organisation villageoise, aucune n'appréhende avec plus de précision les justifications et l'efficacité des techniques de production employées, aucune n'est en mesure de mettre plus clairement en lumière tout ce qui, dans l'héritage paysan, entrave le progrès ou, au contraire, et plus fréquemment qu'on ne le croit, peut et doit servir de tremplin au développement.

Au-delà de la connaissance des problèmes généraux d'une paysannerie telle qu'elle transparait à travers une étude de terroir, celle-ci apporte deux ordres de données spécifiques qui se révèlent particulièrement fécondes pour les responsables du développement. Il s'agit, en premier lieu, des cartes du parcellaire et de l'utilisation du sol : ces documents sont souvent de véritables révélations pour les ingénieurs dont les projets se heurtent à des résistances dont ils ne parviennent pas à déceler l'origine. L'extrême fractionnement du parcellaire — c'est-à-dire du terroir d'utilisation — et la complexité de sa gestion apparaissent en effet comme l'un des obstacles les plus fréquents à la diffusion du progrès technique. Plus généralement, la confrontation des cartes de terroirs avec les projets de développement révèle des incompatibilités qui impliquent un véritable remodelage de la structure agraire. C'est là une source de difficultés ou du moins de problèmes nouveaux qui n'est généralement pas pressentie au départ d'une entreprise de vulgarisation

de techniques nouvelles et dont, cependant, les conséquences sont souvent très sérieuses.

En second lieu, les responsables d'opérations de développement n'ignorent rien de la vanité des chiffres administratifs dont ils disposent pour connaître les populations sur lesquelles ils doivent agir, et apprécier ultérieurement les transformations qu'ils déclenchent. Les délais et les moyens leur font généralement défaut pour établir eux-mêmes les données numériques leur permettant de mesurer les résultats du système de production qu'ils ambitionnent de moderniser, les disponibilités en main-d'œuvre sur lesquelles ils peuvent compter, les temps de travaux qu'ils doivent améliorer et compléter, etc. Tout cela, les études de terroirs le leur procurent et ils apprécient très vite le sérieux de cette documentation.

De plus, cartes et données numériques n'apportent pas seulement un éclairage inédit et d'une précision exceptionnelle à qui entreprend une opération de développement. La coupe statique, faite en un lieu et en un temps donnés, que représente une étude de terroir, peut servir de base de référence et de point de départ à une véritable « recherche d'accompagnement » permettant de mesurer les résultats et d'appréhender les conséquences de tous types — souvent imprévues et largement imprévisibles — déclenchées par toute action de vulgarisation des techniques nouvelles dans la masse paysanne. Tantôt le chercheur responsable de l'étude initiale peut prendre lui-même en charge l'observation continue ou périodique qui permet de suivre les changements, les mutations ou les bouleversements induits par la diffusion du progrès ; tantôt c'est l'utilisateur lui-même qui assure le relais et chausse les bottes du géographe en héritant de ses cartes, de ses canevas et de ses fiches de parcelles. La solution idéale est évidemment celle où toute frontière disparaît entre recherche fondamentale et recherche appliquée et où l'une et l'autre s'épaulent mutuellement pour poursuivre l'observation des transformations provoquées dans le milieu rural par une opération de développement. Le meilleur exemple de ce type de réussite est sans conteste celui de Sob au Sénégal, où l'étude d'A. Lericollais a été suivie, depuis cinq ans, de l'enregistrement régulier, effectué en étroite collaboration avec l'auteur par les agronomes du Centre de Recherches agronomiques de Bambey, des principales données agricoles récoltées en vue de la monographie de terroir. Avec le recul, celle-ci apparaît alors comme le meilleur repère dont disposent les responsables pour mesurer les conséquences, au niveau du producteur, de l'opération conduite de 1965 à 1969 en vue du développement de la productivité agricole dans le bassin de l'arachide.

Mais l'utilité directe de telles études peut être plus grande encore et nos ambitions légitimement plus hautes : une solide connaissance des réalités rurales « traditionnelles » peut et doit faire sentir ses effets non seulement au niveau de l'observation des résultats de la vulgarisation mais encore à celui de la conception même des opérations de

développement. Les réalités géographiques les plus simples, tels les contrastes de densité de population, sont souvent méconnues et leurs conséquences sous-estimées : comment mieux faire percevoir les seuils auxquels doit se heurter par exemple la mécanisation de l'agriculture dans une zone fortement peuplée, qu'en démontrant par la carte la saturation du terroir ? Comment mieux illustrer la signification et la valeur de la « panoplie » traditionnelle, qu'en démontant toutes les relations hommes-surface au niveau du terroir et en explicitant, par la juxtaposition des cartes, le rôle respectif des différentes techniques ou des différents aménagements que l'on prétend modifier ou bouleverser ?

Aussi sommes-nous persuadés — et l'expérience nous l'a déjà montré — que plus l'on s'efforcera de greffer le développement sur la patrimoine technique paysan, plus l'on s'appliquera à diffuser le progrès dans les masses rurales et plus l'utilité pratique et immédiate des études de terroir prendra d'évidence. Ceci, bien entendu, dans la mesure où leur localisation aura permis de mettre le doigt sur des cas exemplaires, intéressants des espaces et des populations aussi importantes que possible.

\*

Le lecteur a pu constater, chemin faisant, la richesse thématique des travaux qui, à l'enseigne des terroirs, ont touché aux aspects et problèmes les plus divers de l'évolution rurale contemporaine (sans parler de l'impact des villes sur les campagnes, auquel une monographie comme celle de J. Tissandier sur Zengoaga consacre une place de choix). Deux des thèmes au moins inscrits au programme de la Section de Géographie de l'O.R.S.T.O.M., sont ainsi recoupés : celui des « rapports villes-campagnes », et surtout le thème de la « colonisation des terres neuves ». Qu'il s'agisse de l'espace agraire et de son organisation, de l'exploitation plus ou moins efficace par un groupe local de son terroir, des situations de crise et des remèdes qui ont pu leur être apportés, et de toutes les réactions du milieu rural au monde moderne, tous les bons travaux proposent une réponse à un ou plusieurs problèmes. Toute la question est alors de savoir quel crédit accorder à ces réponses, même très détaillées, même solidement argumentées, mais obtenues dans un cadre géographique fort restreint. Les monographies de terroirs n'acquièrent en effet leur pleine signification que replacées dans un ensemble suffisamment large.

Mais ce nécessaire élargissement peut être envisagé de deux manières absolument distinctes. Il peut se faire, tout d'abord, *sur le mode comparatif*. C'est l'idée même qui a présidé à la conception de notre *Atlas des structures agraires* : rassembler suffisamment d'études, réalisées de façon suffisamment homogène pour permettre des confrontations fructueuses. En ce cas, la « représentativité » d'une étude doit être recherchée par rapport à un « type » d'organisation agraire. Dès lors que les « échantillons » monographiques sont assez nombreux et diversifiés, cette

condition est nécessairement satisfaite, car il n'existe pas, en matière de combinaisons agraires, appuyées sur des structures visibles ou s'exprimant à travers elles, un nombre infini de possibilités ; on finit, fatalement, par tomber sur des variantes ou des sous-types. Dans cette perspective, ce qui compte avant tout, au moment de lancer une nouvelle recherche, c'est le bon choix du « terrain » ; ceci afin d'éviter les redondances ou un déséquilibre au niveau de la collection tout entière. A cet égard, les classifications existantes ont l'avantage d'offrir une grille, contestable et révisable certes, mais qui a le mérite d'encadrer, au moins de façon grossière, le choix des échantillons.

L'inventaire monographique des types d'organisation agraire, en Afrique et à Madagascar, est loin d'être terminé. Même en s'en tenant aux arrangements placés sous la dépendance du milieu naturel, une mine d'études à faire subsiste, en particulier du côté des terroirs influencés par le relief ou l'altitude, ou insérés dans des milieux amphibies ou situés aux limites de la culture sous pluie ou marqués par la disposition caténaire des éléments du milieu physique. Ces travaux sont d'autant plus vivement souhaités que la principale faiblesse des recherches terminées à ce jour tient justement à ce que le milieu écologique, constituant le support des terroirs, a rarement fait l'objet d'investigations aussi compétentes et poussées que l'organisation sociale des groupes étudiés. Il y a là un facteur indiscutable de déséquilibre, et le travail que termine actuellement G. Savonnet sur le terroir Birifor de Diépla (sud-ouest de la Haute-Volta) viendra à point nommé pour montrer ce qu'apporte, à l'analyse de l'organisation agraire et de la vie d'un groupe de cultivateurs, une connaissance détaillée de l'environnement physique. Là du moins où, comme à Diépla, les hommes doivent compter avec un milieu naturel hétérogène et, par certains de ses aspects, difficile à utiliser.

Mais il est de fait que les chercheurs, pour la plupart, se révèlent sensibilisés à une autre possibilité d'élargissement de leurs enquêtes. Fort légitimement ils redoutent de demeurer enfermés dans l'espace en quelque sorte infra-géographique des terroirs. Le problème ainsi posé est celui de l'*extension des recherches sur le mode spatial*. Plus précisément, il s'agit de donner une signification régionale à une recherche localisée. Ceci à la fois pour mieux éclairer l'étude de terroir et lui conférer une signification intrinsèque immédiate, indépendante de son insertion à terme dans un ensemble de travaux de même nature. Le but à atteindre suppose une démarche complexe et qui n'a pas été jusqu'ici codifiée. Mais plusieurs chercheurs, encouragés dans cette voie, ont poussé assez loin la « régionalisation » de leurs travaux. Leurs efforts et, dans une large mesure, leur réussite apparaissent riches d'enseignements. Citons entre autres l'étude de Ch. Pradeau qui, partant du terroir de Kokolibou, débouche sur des conclusions d'ordre général concernant l'organisation du paysage agraire dans ses rapports avec la société rurale et les densités de population, valant pour l'ensemble du pays Dagari de Haute-Volta.

Le travail de G. Dandoy sur les terroirs de la région de Vavatenina (pays Betsimisaraka, Madagascar) intègre deux niveaux d'enquête, locale et régionale, faisant appel l'un et l'autre à une cartographie poussée. Celui de J. Bonnemaïson élargit les perspectives, cantonnées au départ dans un village riverain de la plaine rizicole d'Ambohibary-Sud, à tout l'ensemble constitué par la plaine, le marais résiduel et les fronts pionniers de montagne. L'Anjazafotsy de M. Bied-Charreton apparaît semblablement inséré dans une étude micro-régionale du secteur situé à l'ouest de Betafo. Mais, toujours à Madagascar, la tentative certainement la plus poussée, faite dans cet esprit, revient à J.-Y. Marchal, dont la thèse établit un habile et constant va-et-vient entre le terroir de référence, présenté dans le moindre détail, et le reste de la cuvette d'Ambohimambola. Gardons-nous d'oublier, également, le traitement très réussi appliqué par B. Guillot à l'ensemble des problèmes du plateau Koukouya (Congo-Brazzaville), à partir des informations détaillées recueillies dans la terre Enkou, qui n'en constitue qu'une petite partie.

Une question préalable ici se pose. Pour atteindre à la connaissance régionale des faits et problèmes liés aux structures agraires, l'étude géographique d'un ou plusieurs échantillons constitue-t-elle une démarche nécessaire ? Sur cette première question s'en greffe une seconde : à supposer qu'en effet les études de terroirs se révèlent sinon indispensables, du moins fort utiles, doivent-elles se placer au départ ou au contraire à l'aboutissement d'une recherche plus étendue ? Il nous semble que la réponse est apportée par les faits. L'expérience montre que, peu ou prou, tous les géographes qui ont attaqué un travail de portée régionale sur les structures agraires en Afrique ont eu recours à des enquêtes localisées, constituant une phase obligatoire de leur analyse. L'extension de la connaissance s'est faite ensuite de proche en proche. Dans le texte final, les données récoltées en des points privilégiés apparaissent parfois fondues au sein de la description et de l'interprétation d'ensemble. Mais d'autres auteurs ont tenu à conserver leur autonomie aux plus fouillées de ces études ponctuelles. C'est ainsi qu'ont procédé dans leurs thèses H. Nicolaï (1963) et J. Gallais (1968). Telles que nous les entendons, et abstraction faite de leur intérêt typologique intrinsèque, les monographies de terroirs ne font en somme que systématiser une démarche très habituelle de la recherche au niveau régional.

Dès lors que l'on tente de donner à une recherche un tour systématique, la connaissance d'un terroir particulier ne vaut pas seulement comme contenu de faits et d'idées, mais aussi comme modèle d'analyse applicable ensuite à une échelle différente. Convenablement choisi et étudié, le terroir ne procure pas seulement la photographie d'une situation locale, mais aussi l'outil privilégié permettant d'aborder, dans les meilleures conditions, une recherche plus générale et plus complexe. C'est pourquoi, à vouloir terminer l'étude régionale par des enquêtes particulières, destinées simplement à illustrer et vérifier, au lieu de commencer par elles (réserve faite de l'indispensable phase de prise de

connaissance préalable de l'espace global et de ses problèmes), on se prive d'une bonne partie de ce qui fait le prix des études exhaustives et strictement localisées. Ces considérations n'excluent évidemment pas, bien au contraire, des formules de travail plus complexes où l'analyse intensive au niveau villageois et l'étude extensive au niveau régional seraient menées de front à partir d'un certain moment. Ou encore un retour au local, au terme d'une phase d'élargissement, génératrice de nouvelles hypothèses exigeant vérification.

A ce stade, le moment paraît venu d'aborder de front le problème de la signification régionale des études ponctuelles, qui préoccupe tellement et à juste titre les chercheurs. Il est parfaitement clair qu'une structure agraire, ou un problème touchant aux structures agraires, vus dans le cadre limité d'un terroir, ne sauraient faire l'objet d'une extrapolation automatique à un ensemble géographique bien plus vaste. Mais nier, en sens inverse, qu'une recherche, même étroitement localisée, puisse apporter des informations précieuses, utilisables à l'échelle supérieure, équivaut à refuser l'idée d'espace agraire régional. Il n'existe en effet de région, en géographie rurale, qu'assortie d'un minimum d'homogénéité (ou d'uniformité), touchant à tout le moins certains aspects caractéristiques de l'utilisation du sol et de l'organisation de l'espace. Il faudrait, dans ces conditions, un choix véritablement détestable du terroir pris comme échantillon pour vider son étude d'une large signification régionale. Chose pratiquement impensable dès lors que ce choix succède à une investigation sérieuse dans les textes, sur le terrain, et naturellement aussi à partir de la photographie aérienne quand elle existe.

Le cas le plus simple est celui où la recherche bibliographique et l'enquête extensive de départ révèlent des structures agraires relativement uniformes à l'intérieur du cadre large. Une monographie de terroir en un lieu judicieusement choisi peut suffire en ce cas à fournir les bases d'une « régionalisation » ultérieure. L'échantillon idéal, à première vue, est celui qui se rapproche le plus des conditions « moyennes » réalisées dans l'aire que l'on veut étudier. C'est bien là, empruntée aux statisticiens mais prise ici dans un sens simplement analogique, l'idée de « représentativité ». Mais une telle démarche consistant à serrer au plus près la norme supposée, pour en vérifier la nature et en approfondir le contenu, n'est pas forcément la bonne. Elle ne vaut pleinement que pour des travaux d'intention essentiellement descriptive. En réalité, quand la recherche tourne autour d'un problème, ce qui est ou devrait être normalement le cas, il est souvent bien plus intéressant de chercher, non pas l'échantillon moyen, mais celui qui présente l'*expression la plus achevée des traits auxquels on s'intéresse*, ou *pousse à la limite une situation de crise* dont on veut connaître les tenants et aboutissants. Ainsi, chez une population qui manque de terres à cultiver, l'enquête gagne à s'attacher à un village particulièrement démuné. De la même façon, là où l'on cherche à déterminer les modalités d'une adaptation

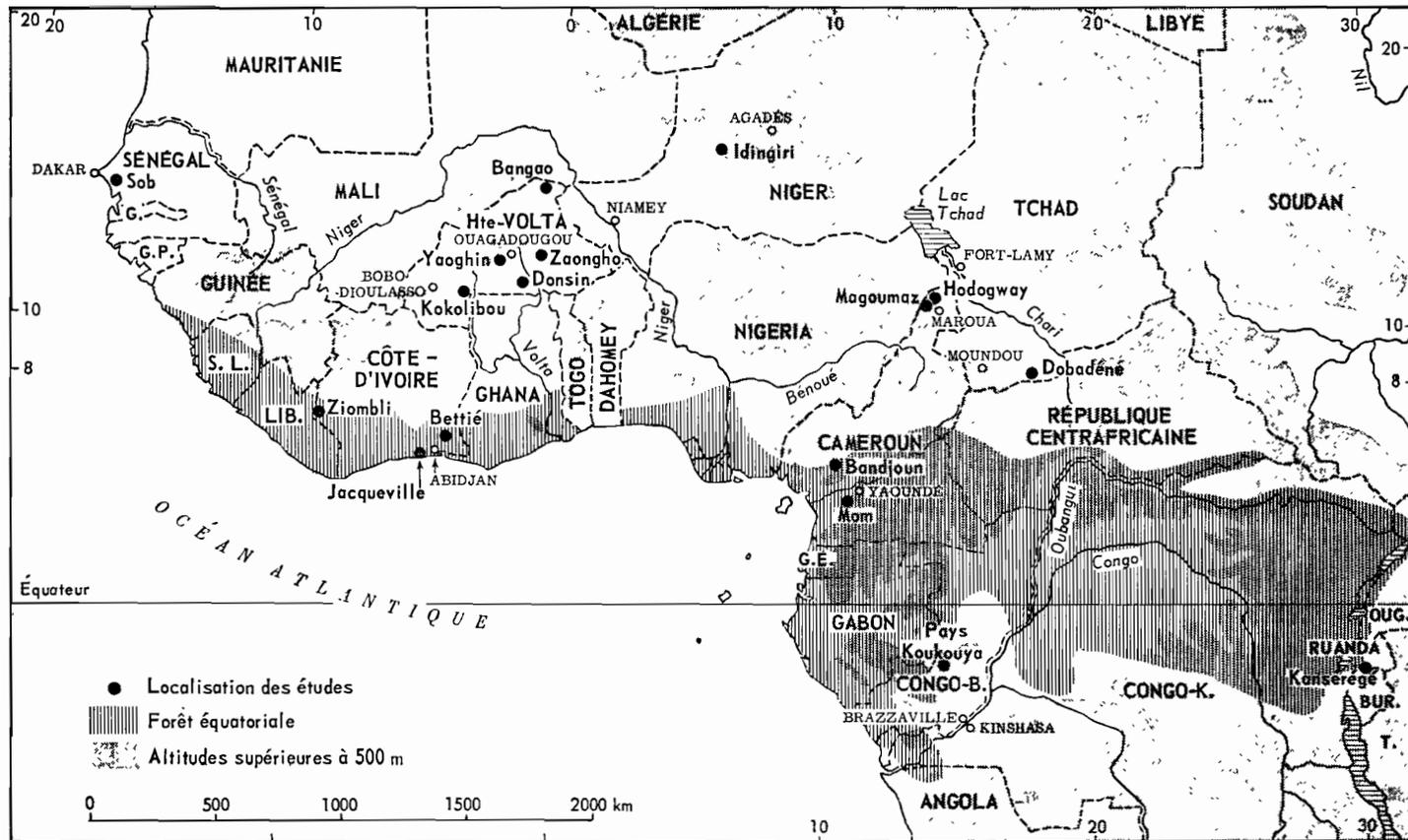


FIG. 1. — Localisation des monographies du présent fascicule portant sur l'Afrique continentale.

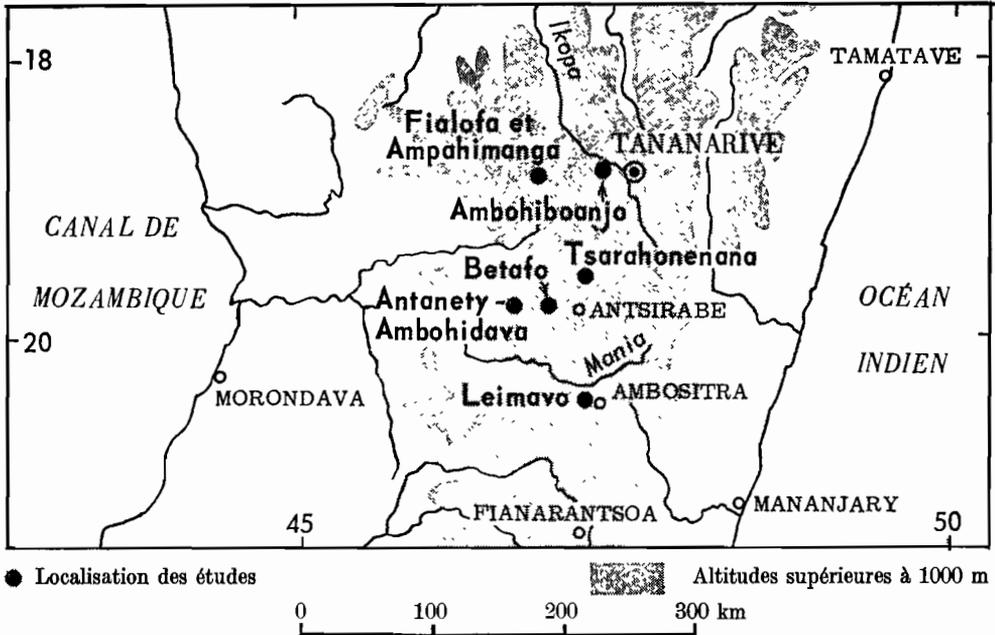


FIG. 2. — Localisation des monographies du présent fascicule portant sur Madagascar.

particulièrement dynamique, ou au contraire inefficace, d'une population rurale à l'économie marchande, le « bon » terroir est, selon le cas, celui qui se place à la tête du progrès ou montre au contraire tous les signes de l'échec ou de la passivité.

Le problème se complique évidemment chaque fois que s'accroît la diversité des paysages et des structures, sous l'empire de l'hétérogénéité du milieu naturel, des inégalités de la densité de population, ou de la bigarrure ethnique, ou parce que les établissements humains sont de taille, d'ancienneté ou de statut socio-politique très différents. Il faut alors, de toute évidence, adopter l'une des deux solutions suivantes : a) multiplier les monographies, de manière à disposer d'une étude-test pour chaque type de terroir bien caractérisé ; b) ou bien, en partant d'une situation connue au niveau du terroir étudié, élargir de proche en proche la connaissance au moyen d'enquêtes extensives ; autrement dit, voir comment se déforme le modèle de base à mesure que ses éléments constitutifs changent de nature ou de poids respectif dans la combinaison. La deuxième méthode est la plus économique, mais seule la première permet de faire face à des situations très tranchées. La démarche rejoint alors d'une certaine manière, et tout en gardant ses objectifs propres, cette typologie des espaces et des groupes ruraux dont il était question plus haut.

Dans tous les cas, le passage à l'échelle régionale pose un problème

nouveau : comment « couvrir », en en donnant une expression géographique adéquate, une aire sans commune mesure avec le (ou les) terroir(s) de référence ? Sur le plan des chiffres, sauf en ce qui concerne les surfaces cultivées (mesurables jusqu'à un certain point à l'aide des photographies aériennes), il n'est pas d'autre solution que de conjuguer l'étude agraire avec une enquête statistique. Souhaitons que l'occasion puisse en être donnée aux chercheurs. Une voie s'ouvre heureusement beaucoup plus largement à eux : celle de la cartographie agraire à l'échelle régionale. Les perspectives sont excellentes, à condition de faire largement appel à la couverture photographique aérienne. Les recherches de J. Letarte et J.-P. Gilg sur le Tchad, celles des géographes de l'O.R.S.T.O.M. en Haute-Volta, à l'initiative de G. Remy, montrent comment on peut s'y prendre.

Mais nous voilà déjà bien au-delà d'une problématique des études de terroirs. Entre une monographie locale, ou deux, dont on s'efforce d'apprécier la portée et de tirer les enseignements dans un cadre plus large, et une véritable recherche régionale, appuyée sur la connaissance approfondie de certains terroirs, il y a plus qu'un changement d'échelle. Les moyens nécessaires, le temps requis sont d'un tout autre ordre de grandeur. S'il s'agit d'un chercheur isolé, cet élargissement des perspectives marque une étape importante dans le déroulement du travail (et, pour plusieurs, sur le plan universitaire, le passage de la thèse de troisième cycle à la thèse d'État). C'est en années de recherches, et non plus en mois, qu'il faut désormais compter. Aussi bien les études agraires à large base régionale offrent-elles un champ d'action à la mesure du travail de toute une équipe. Plusieurs groupes, à l'O.R.S.T.O.M., se sont engagés dans cette voie.

Sur le chemin qui mène de la monographie de terroir à la véritable enquête régionale, il existe toutefois une formule intermédiaire d'un grand intérêt. Il s'agit des travaux consacrés à une micro-région, homologue de la « petite zone » des économistes, et portant sur un groupe d'une vingtaine au plus de terroirs ou de communautés rurales, souvent bien moins. Plus proche du terroir que de la véritable région, cette échelle de travail répond assez souvent à une véritable nécessité logique. Très exactement dans les deux cas suivants : a) lorsque des types agraires très différenciés se juxtaposent à l'intérieur d'un espace limité et que cette rencontre n'est pas le fait du hasard, mais se répète avec assez de constance pour exprimer une combinaison d'un ordre supérieur à celle que chaque terroir réalise isolément. A ne considérer qu'un des éléments de la combinaison, un petit village, par exemple, dans une région où la trame du peuplement entremêle deux types d'unités de taille très inégale, on laisse alors échapper un aspect essentiel de la structure de base ; b) chaque fois que se manifeste immédiatement au-dessus du terroir ou de la communauté rurale une organisation cohérente de l'espace. Par exemple sous la forme d'un petit bourg rural assurant la desserte des villages environnants et prélevant sur eux une rente commer-

ciale, voire foncière ; ou encore d'une unité naturelle bien dessinée et dont la structure physique transparait dans le paysage agraire sous la forme d'un arrangement d'ensemble ; ou enfin d'une macro-cellule de peuplement englobant un certain nombre de communautés de même filiation, ou qui se partagent un espace agronomiquement favorisé. La liste n'est du reste pas limitative.

De tels regroupements à l'échelle de la « petite zone » sont particulièrement fréquents à Madagascar. Ainsi la plaine d'Ambohibary-Sud, où a travaillé J. Bonnemaison, et la cuvette d'Ambohimanambola, étudiée en détail par J.-Y. Marchal, combinent-elles les deux premiers principes d'organisation<sup>1</sup>. A l'ouest de Tananarive, les marais d'Ifanja, théâtre de plusieurs formes de colonisation pionnière, ont offert aux recherches de M. Delenne une petite unité, à la fois naturelle et humaine, bien difficile à étudier autrement que comme un tout. Dans l'ouest et le centre de l'Afrique, la vie rurale prend moins fréquemment forme à ce niveau. Il existe pourtant de nombreux exemples d'organisations intermédiaires entre le terroir et la structure régionale. Dans son ouvrage sur les communautés Bwa, J. Capron (1965) a mis en évidence un dispositif particulièrement intéressant, où plusieurs petits villages vivent dans l'orbite d'une communauté-centre beaucoup plus importante, dotée à leur endroit de fonctions particulières. Tout récemment, dans un autre secteur de la Haute-Volta, J. Sénéchal s'est attaqué, aux environs de Bogandé, aux six villages du « fortin », d'origines très variées, mais devenus solidaires sous la protection d'un même site défensif et dans l'exploitation d'une tache de sols remarquablement fertiles.

Faire l'étude de tout un groupe de terroirs au lieu d'un seul pose en petit le même genre de problèmes que de passer de la monographie locale à l'enquête agraire régionale. Les solutions sont à peu près les mêmes : extension cursive de la recherche à partir d'un terroir analysé en détail, ou bien étude monographique sur deux ou plusieurs cas échantillonnant les divers aspects représentés. A la limite, toute une « grappe » de communautés agraires sont appréhendées solidairement, selon une formule dont on trouvera à la fois l'exposé et la justification dans l'article, fort convaincant, de G. Remy. Mais cette façon de procéder pose, avec moins d'acuité seulement, un problème de même nature que la régionalisation proprement dite des recherches agraires : celui des moyens à employer pour gagner du temps par rapport à la méthode monographique habituelle. Il existe différentes façons d'arriver à ce résultat, soit en faisant plusieurs monographies légères dans le même temps et avec la même dépense de travail qu'une seule enquête « lourde », soit en étendant la recherche à un « terroir » considérablement élargi. Ces

1. Il est juste de préciser que, dans le cas de la plaine d'Ambohibary-Sud, affinités sociales et vie de relations établissent un clivage entre les deux rangées de villages de la bordure occidentale et de la bordure orientale. De ce point de vue, la véritable unité est, du côté ouest, avec le bourg d'une part, les hautes terres d'autre part, sujette à une colonisation pionnière issue des villages riverains.

techniques d'allègement ont été mises au point, sur le terrain, dans des directions très variées, grâce à l'effort combiné de nombreux chercheurs. Bornons-nous ici à une courte énumération. En gros, le gain de temps peut être obtenu :

a) grâce à une formule d'enquêtes non exhaustives, se limitant aux seuls aspects du complexe agraire susceptibles d'éclairer le thème ou le problème retenu au niveau régional (ou micro-régional) ;

b) en procédant à l'échantillonnage interne des espaces étudiés sous la forme d'un sondage au niveau des exploitations, combiné à la cartographie détaillée de fragments significatifs du territoire retenu, ou — selon une méthode mise au point par J.-P. Gilg — à des « transects » assortis de croquis et d'informations complémentaires ;

c) en recourant à des missions aériennes économiques (avions d'aéro-clubs, « broussards »), pouvant être accomplies au moment même où débute le travail, et immédiatement utilisables pour la recherche ;

d) là où la chose est possible, par l'exploitation critique et l'actualisation des documents cadastraux, selon une méthode dont J.-P. Raison vient d'indiquer, pour Madagascar, les principes<sup>1</sup>. Certaines expériences, dont celle que rapporte ici même Cl. Surroca, invitent toutefois à ne pas accorder sans discrimination la même confiance à tous les parcelaires procédant d'une démarche officielle ;

e) en se faisant aider par du personnel recruté dans le pays, puis formé sur le terrain par les chercheurs eux-mêmes, et à qui l'on peut confier des tâches relativement autonomes, le gain de temps réalisé grâce au concours de ce personnel compensant très rapidement son coût ;

f) enfin, à la limite, en renonçant à un certain degré de détail et de précision, notamment en ce qui concerne les cartes. Dans l'aire couverte par une monographie « lourde », des levés rapides peuvent suffire à préciser certaines variations locales de l'aménagement agraire ou du dispositif cultural.

De telles méthodes cursives apparaissent d'autant plus efficaces, et elles comportent d'autant moins de risques, que leur emploi systématique et simultané est réservé à des chercheurs aguerris par une première étude de caractère plus « classique ». En ce sens, leur généralisation ira tout naturellement de pair avec l'expérience croissante acquise, individuellement et en équipe, par les chercheurs formés dans le cadre de l'O.R.S.T.O.M. et de l'École Pratique des Hautes Études.

Nous n'avons voulu donner ici qu'un simple aperçu des démarches que les chercheurs travaillent à définir, au niveau des techniques d'enquête et de l'exploitation des documents. Une rencontre, organisée par l'O.R.S.T.O.M., a eu lieu à Paris en septembre 1969, pour examiner

1. Dans un récent fascicule des *Cahiers de l'O.R.S.T.O.M.* (RAISON 1969) où figurent également quatre autres études consacrées à des recherches en milieu rural malgache, considérées sous l'angle des méthodes.

l'ensemble des problèmes posés par les études de terroirs en Afrique et à Madagascar. De nombreux participants, appartenant à une variété d'organismes et de branches de la recherche y ont présenté et discuté des rapports, particulièrement sur les questions de méthode. Un prochain numéro des *Cahiers de Sciences humaines* de l'O.R.S.T.O.M. permettra au public de prendre connaissance des mises au point substantielles préparées à cette occasion et des débats dont elles ont été l'objet.

Dans ce numéro même des *Études rurales*, trois articles se sont plus particulièrement attachés aux techniques et aux méthodes. Celui de J.-P. Gilg, tout d'abord, illustre, par un jeu complet de cartes, les différentes manières dont l'espace villageois peut être analysé et décrit. Cl. Surroca s'est efforcé, de son côté, de montrer comment un chercheur doit opérer pour « lever » un parcellaire villageois et recueillir toute la série des renseignements et observations exigée par l'étude systématique d'un terroir. G. Remy, enfin, livre les enseignements d'une enquête menée, dans le sud du pays Mossi de Haute-Volta, par un géographe expérimenté, avec le souci du maximum d'efficacité. Ces deux dernières contributions, dont les auteurs ont travaillé respectivement en milieu forestier et en savane, occupent, à la fin de l'ouvrage, une position de charnière entre celui-ci et le volume essentiellement méthodologique à paraître. De même, une brève annexe documentaire, qui clôt le recueil, annonce-t-elle la publication ultérieure, par les *Études rurales*, des collections d'analyses et de documents relatifs aux paysages agraires et aux terroirs, rassemblées depuis plusieurs années à l'École Pratique des Hautes Études.

Mais le corps et l'essentiel du numéro tiennent dans une vingtaine de textes, qui sont autant d'études de cas, où chacun des auteurs a fait tenir les (ou l'un des) principaux résultats d'une recherche poursuivie de longs mois, et parfois des années durant. Les thèmes abordés varient : tantôt les effets du surpeuplement, tantôt les règles foncières et le partage de l'espace, tantôt l'adaptation au milieu naturel, tantôt une forme d'économie rurale ou la façon dont une société s'inscrit sur le sol... Le champ est large : tout l'Ouest et le Centre africains francophones d'une part, Madagascar de l'autre, ce qui a conduit à adopter, pour la succession des articles, un fil conducteur géographique : des savanes à la forêt, et d'ouest en est (cf. Fig. 1 et 2). Derrière cette richesse et cette diversité, le lecteur retrouvera, du moins le souhaitons-nous, l'unité profonde d'une recherche authentiquement géographique, puisque fondée sur l'empreinte spatiale des communautés paysannes et orientée vers l'analyse globale de civilisations agraires dont la connaissance approfondie conditionne le développement<sup>1</sup>.

1. Les études auxquelles ce texte se réfère et qui ne font pas l'objet d'un renvoi bibliographique précis et normalisé, concernent des travaux non encore publiés (thèses de 3<sup>e</sup> cycle dactylographiées ou rapports ronéotypés).

# études rurales

revue trimestrielle  
d'histoire, géographie, sociologie  
et économie des campagnes

N° 37-38-39

Janvier-Septembre 1970

## Sommaire

### TERROIRS AFRICAINS ET MALGACHES

- P. PÉLISSIER et G. SAUTTER. Bilan et perspectives d'une recherche sur les terroirs africains et malgaches (1962-1969). 7
- E. BERNUS. Espace géographique et champs sociaux chez les Touareg Illabakan (République du Niger). 46
- H. BARRAL. Utilisation de l'espace et peuplement autour de la mare de Bangao (Haute-Volta). 65
- Ch. PRADEAU. Kokolibou (Haute-Volta) ou le pays Dagari à travers un terroir. 85
- A. LERICOLLAIS. La détérioration d'un terroir : Sob, en pays Sérèr (Sénégal). 113
- P. T. ROUAMBA. Terroirs en pays Mossi : à propos de Yaoghin (Haute-Volta). 129
- J.-P. LAHUEC. Une communauté évolutive mossi : Zaongho (Haute-Volta). 150

(Suite au verso.)

J.-P. GILG. Culture commerciale et discipline agraire : Dobadéné (Tchad).	173
J. BOULET. Un terroir de montagne en pays Mafa : Magoumaz (Cameroun du Nord).	198
A. HALLAIRE. Des montagnards en bordure de plaine : Hodogway (Cameroun du Nord).	212
J. HURAUULT. L'organisation du terroir dans les groupements Bamiléké.	232
L. STETKIEWICZ. Genèse et devenir d'un terroir surpeuplé : Kansérégé (Rwanda).	257
A. SCHWARTZ. Un terroir forestier de l'Ouest ivoirien : Ziombli. Analyse socio-économique.	266
M. AUGÉ. Tradition et conservatisme. Essai de lecture d'un terroir. Pays Alladian (Basse Côte-d'Ivoire).	281
J. CHAMPAUD. Mom (Cameroun) ou le refus de l'agriculture de plantation.	299
B. GUILLOT. Structures agraires koukouya (Congo-Brazzaville).	312
J. BONNEMAISON. Des riziculteurs d'altitude : Tsarahonenana, village de l'Ankaratra (Madagascar).	326
J.-P. RAISON. Paysage rural et démographie : Leimavo (nord du Betsileo, Madagascar).	345
M. BIED-CHARRETON. Contrastes naturels et diversité agraire aux environs de Betafo (Madagascar).	378
J.-Y. MARCHAL. Un exemple de colonisation agricole à Madagascar : Antanety-Ambohidava (sous-préfecture de Betafo).	397
M. DELENNE. Terroirs en gestation dans le Moyen-Ouest malgache.	410
J. WURTZ. Évolution des structures foncières entre 1900 et 1968 à Ambohiboanjo (Madagascar).	449
G. REMY. L'étude d'un terroir en zone soudanienne : l'exemple de Donsin (Haute-Volta).	480
Cl. SURROCA. Plantations spéculatives et cultures vivrières en pays Agni (Côte-d'Ivoire). Méthodes d'enquête en milieu forestier.	501

## NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Collections documentaires sur l'Afrique Noire

531

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

551

*Collaborateurs du présent fascicule :*

- P. PÉLISSIER, Professeur à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Paris-Nanterre.
- G. SAUTTER, Directeur d'études à l'E.P.H.E., VI<sup>e</sup> Section, Paris.
- E. BERNUS, Maître de recherches principal à l'O.R.S.T.O.M., Paris.
- H. BARRAL, Maître de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Ouagadougou.
- Ch. PRADEAU, Professeur agrégé de géographie, Agen.
- A. LERICOLLAIS, Chargé de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Dakar.
- P. T. ROUAMBA, Ambassadeur de Haute-Volta auprès des États-Unis d'Amérique et de l'Organisation des Nations-Unies, Washington.
- J.-P. LAHUEC, Chargé de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Ouagadougou.
- J.-P. GILG, Chef de travaux à l'E.P.H.E., VI<sup>e</sup> Section, Paris.
- J. BOULET, Chargé de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Paris.
- A. HALLAIRE, Maître de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Paris.
- J. HURAUULT, Ingénieur en Chef Géographe, Institut Géographique National, Paris.
- L. STETKIEWICZ, Licenciée ès lettres, E.P.H.E., VI<sup>e</sup> Section, Paris.
- A. SCHWARTZ, Chargé de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Abidjan.
- M. AUGÉ, Agrégé de l'Université, Directeur de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Paris.
- J. CHAMPAUD, Maître de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Paris.
- B. GUILLOT, Chargé de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Brazzaville.
- J. BONNEMAISON, Chargé de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Nouméa.
- J.-P. RAISON, Agrégé de l'Université, Maître de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Tananarive.
- M. BIED-CHARRETON, Maître de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Tananarive.
- J.-Y. MARCHAL, Chargé de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Ouagadougou.
- M. DELENNE, Chargé de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Tananarive.
- J. WURTZ, Chargée de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Tananarive.
- G. REMY, Maître de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Ouagadougou.
- Cl. SURROCA, Chargé de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Paris.